

NOVEMBRE
1973
N° 129

LUMIERES DANS LA NUIT

16^e ANNÉE
LE N° 3 F50

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **ENREGISTREMENTS
GÉOMAGNÉTIQUES ET
OBSERVATIONS D'UFO** (p. 4)

■ **A L'ÉTRANGER** (p. 6)

■ **BOULOGNE-SUR-MER
(PAS-DE-CALAIS) 24-10-1954
ci-dessus l'une des photos**
(p. 16)

■ **OBSERVATIONS FRANÇAISES**
(p. 17)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : OU EN SOMMES-NOUS ? par R. VEILLITH.
 PAGE 4 : ETUDE DES CORRELATIONS ENTRE ENREGISTREMENTS GEOMAGNETIQUES ET OBSERVATIONS D'UFOs, par M. Claude POHER.
 PAGE 6 : PANNES DE COURANT ET OBSERVATIONS DE MOC, par Claude MAC DUFF.
 PAGE 11 : UN CURIEUX RECIT EN PROVENANCE D'ARGENTINE.
 PAGE 12 : ARGENTINE, OBSERVATION D'UN OVNI A CORRAL DE BUSTOS EN ITALIE.
 PAGE 13 : BELGIQUE, SAHARA. DANS L'OCEAN PACIFIQUE, ILE DE TAHITI.
 PAGE 14 : NOUVELLE-CALÉDONIE.
 PAGE 15 : NOUVELLES INTERNATIONALES.
 PAGE 16 : REENQUETE SUR UN CAS DE 1954.
 PAGE 17 : PRES DE DIJON.
 PAGE 18 : OVNI AU SOL DANS LE CAMBRESIS.
 PAGE 19 : INFORMATIONS ET ENQUETES DE M. TYRODE.
 PAGE 21 : LE 14 FEVRIER 1973 A ANNECY, VAUX-EN-BUGEY, BELIGNEUX d'après M. LEBEAU.
 PAGE 22 : ANCENIS. DE NOS LECTEURS.
 PAGE 24 : PLEINS FEUX SUR LA CREUSE, par Jan D'AIGURE.
 PAGE 25 : ARCHIVES 1952 (SUITE).
 PAGE 26 : A TRAVERS LE COURRIER, par F. LAGARDE.
 PAGE 27 : COURRIER RESUFO — MINI SONDAGE D'OPINIÖN.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) : ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F

B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) : ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F

Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :

C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :
chaque n° pair ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F

D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement : ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F
chaque n° pair

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

Nous rappelons que les abonnements souscrits à l'ancien tarif de 1972, sont valables pour 6 numéros, et que du fait de la parution mensuelle de LDLN depuis cette année, l'échéance de ces 6 numéros se trouve avancée. MAIS, chacun reçoit exactement le nombre de numéros pour lequel il a souscrit.

PRENEZ NOTE

POUR CEUX QUI Y SONT ABONNES, LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SONT INSEREES UN NUMERO SUR DEUX (DANS CHAQUE NUMERO PAIR DE LA REVUE).

OU EN SOMMES NOUS ?

« Lumières dans la Nuit » entrera ces prochains mois dans sa 17^e année d'existence. Il est bon, de temps à autre, de faire le point au cours de ce long combat pour l'approche de la Vérité.

Nous ne retracerons pas toutes les péripéties qui se sont succédées depuis la création de LDLN : les grands moments que nous avons vécus avec nos amis de la première heure, et les jours sombres hérissés d'obstacles ; tout cela, nos lecteurs en ont lu la narration dans l'ouvrage « MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES », paru il y a quelques mois.

Nous considérerons simplement la période actuelle, depuis la refonte opérée en février 73, de nos deux séries de revues (LDLN + CONTACT LECTEURS) en une seule.

Au cours des dernières années, la forte progression de notre action rendait de plus en plus indispensable cette transformation, le moment étant venu d'atteindre un nouveau stade, une nouvelle dimension. Mais en même temps cela posait un gros point d'interrogation, dans l'ignorance où nous étions sur l'accueil que rencontrerait la nouvelle formule adoptée, et sur la question du coût de l'abonnement, qui comprend maintenant annuellement 10 numéros LDLN (au lieu de 6 précédemment) comportant plus de pages. Après quelques mois d'indécision et de manque des éléments nécessaires pour juger, nous pouvons dire maintenant que cette nouvelle étape est franchie, et que le risque couru par cette innovation est bien surmonté. Mieux même, au fil des dernières semaines la vie de LDLN s'affirme de façon encore plus intense ; au Siège de la revue, l'avalanche quotidienne de courrier, plus les autres tâches inhérentes à l'œuvre entreprise, nous mobilisent littéralement, et il devient bien difficile de faire face à tout, et de répondre à chacun (1). Mais, nous faisons le maximum, dans la mesure des possibilités actuelles, en attendant que des dispositions nouvelles (dès qu'un nouveau stade sera atteint) permettent d'agir beaucoup plus efficacement, en traitant journellement sensiblement plus de courrier et en réalisant une tâche globale nettement plus importante.

Les divers réseaux mis sur pied depuis un certain nombre d'années ont pris de l'extension par le nombre des participants (actuellement plus de 1.300 enquêteurs se sont inscrits), tandis que dans le même temps la qualité de la tâche ne cessait de s'améliorer. Grâce à tous les échos qui nous parviennent, nous savons que bien des lecteurs se rendent compte de l'effort collectif qui a été réalisé. La collaboration et les contacts avec des scientifiques de haut niveau se poursuivent très favorablement, bien que cela n'apparaisse encore qu'en filigrane aux yeux de chacun ; mais après un temps inévitable de secret (et peut-être regrettable) en viendra un autre. La recherche prend peu à peu de nouvelles directions, ainsi qu'en témoigne par exemple l'article de page 4 de ce numéro.

Parmi les questions qui reviennent souvent dans la correspondance reçue, il convient de mentionner les deux suivantes :

1/ Quand donc y aura-t-il une gamme plus importante de Détecteurs, d'un prix assez abordable ? 2/ FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) sera-t-il bientôt opérationnel sur ordinateur ?

En ce qui concerne la première question, qui est de loin la plus fréquente, chacun a pu se rendre compte, au fil des numéros, que notre ami R. OLLIER, qui dirige le GTR (Groupement Technique de Recherche) a mis au point divers appareils, qui sont expérimentés en divers points du territoire ; la règle veut que tout travail sérieux, qui n'a pas pour but la seule commercialisation, ne soit pas bâclé, et c'est dans ce sens que le travail s'accomplit peu à peu. Un jour viendra, plus très lointain sans doute, où nos lecteurs auront satisfaction sur ce point.

FIDUFO : comme nous l'avons déjà dit précédemment, il s'agit d'une très vaste tâche, éminemment utile, mais assez ingrate pour les participants* ; aussi est-il souhaitable que tous ceux qui peuvent lui consacrer un peu de leur temps le fassent ; plus vite participeront de nouveaux collaborateurs, plus vite FIDUFO sera opérationnel technique parlant (voir adresse dans « Nos Activités » page 11).

Dans un autre domaine, il y a un « bruit de fond » qui tend à s'amplifier en France, et pour lequel des lecteurs posent des questions : des « contactés » se font jour, disant recevoir des messages intérieurs — l'exploitation commerciale du phénomène OVNI s'amplifie, par la mise en vente d'une littérature et de documents photographiques acceptés par des éditeurs bornés ou sans scrupule. En ce qui concerne les « contactés », nous pouvons dire qu'actuellement leurs récits, à travers le monde, loin de se recouper, se contredisent ; dans ces conditions ils ne peuvent donc pas nous renseigner, c'est l'évidence ; ce qu'ils disent ou écrivent ne peut être jugé qu'a posteriori (voir par exemple le « chapeau » de l'article « Les Extraterrestres au temps des Normands » dans lequel il est question d'Adamski (« Pages supplémentaires » de LDLN n° 128). Quant aux éditeurs exploitant l'ignorance du public à des fins tristement commerciales, il s'agit là de quelque chose de très fâcheux, grave même, propre à accentuer les difficultés des chercheurs sérieux dont la tâche est déjà suffisamment malaisée (2). Il est possible que certains aspects de ce « bruit de fond » soient voulus et orchestrés, et si cela devait s'amplifier, et tourner au pourrissement de l'Ufologie, c'est un cri d'alarme qui serait ainsi lancé.

Quoiqu'il en soit, c'est à chacun de nous de rester lucide, de saisir ce qui est bluff, trompe-l'œil, ou tout simplement mensonge, et n'a pas de base sérieuse.

En ce qui concerne LDLN, nous avons plus et mieux à faire que de polémiquer à ce sujet, et à d'autres

(suite page 4)

Etude des corrélations entre enregistrements géomagnétiques et observations d'UFO

par Claude POHER

Tel est le titre du livret de 68 pages que vient d'adresser M. C. Poher aux principaux collaborateurs de « Lumières dans la Nuit », en les remerciant pour l'apport des informations statistiques ayant servi de base à son étude.

Comme il serait trop important pour notre revue de publier in-extenso les 68 pages de son étude, qui s'adressent d'ailleurs plus à des physiciens qu'à des lecteurs non avertis, nous nous bornons à le feuilleter.

La motivation de sa recherche était de mieux cerner la probabilité d'observations par une station automatique.

Comme il existe en France (à Chambon-la-Forêt : à 30 km environ d'Orléans) au service des chercheurs géophysiciens, une station qui enregistre 24 heures sur 24 les fluctuations du champ magnétique, il était logique de supposer que le passage d'un UFO à son voisinage devait se traduire par une fluctuation du champ magnétique : la station du Chambon enregistrant, depuis 1886 environ, les trois composantes du champ magnétique, avec une précision de l'ordre du gamma, et une bande passante de quelques Hertz.

Malheureusement, Chambon-la-Forêt se situe dans une zone à faible densité d'observations. La plus proche enregistrée étant à Orléans, à 30 km, les autres étant de plus en plus éloignées : quatorze cas, les plus proches sont retenus.

Après étude des quatorze cas, M. Poher conclut :

Premières conclusions :

« 1°) Dans l'étude précédente nous n'avons mis en évidence aucune corrélation entre les observations visuelles d'UFO et les fluctuations enregistrées du champ magnétique terrestre.

2°) Les perturbations magnétiques maximales qui pourraient être associées à ces observations seraient donc inférieures à 30 gammas pour une distance de 40 km environ, et inférieures à quelques gammas pour une distance de 90 km environ, dans une bande passante de 0 à quelques hertz.

3°) Les variations de la déclinaison magnétique qui pourraient être associées aux observations d'UFO seraient inférieures à trois minutes d'arc pour des distances comprises entre 30 et 90 km.

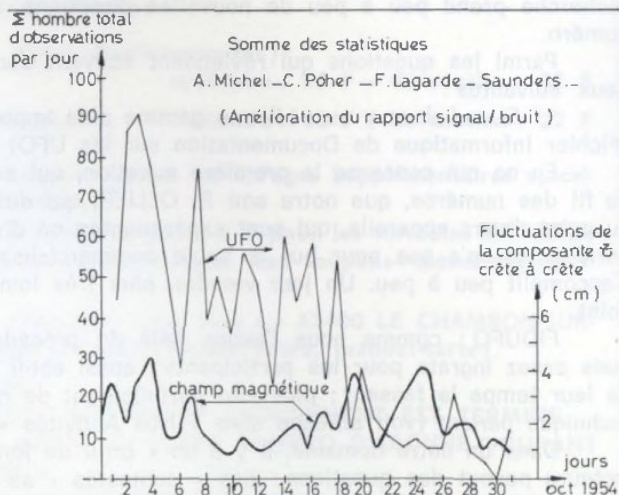
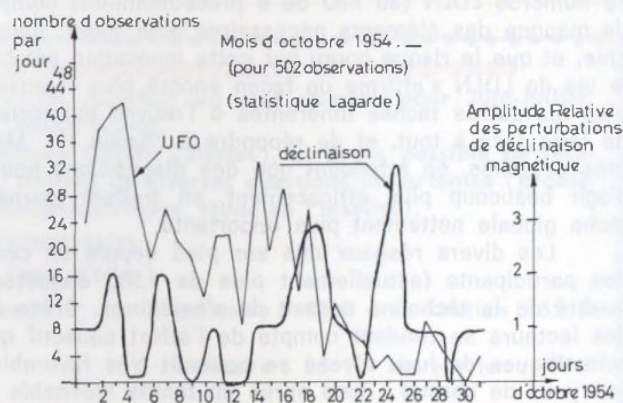
4°) Il semble toutefois que l'examen qualitatif des enregistrements de toute l'année 1954 conduise à penser que les périodes les plus perturbées magnétiquement correspondent à celles des maxima d'observation d'UFO.

La suite de ce document tente une analyse statistique plus exacte de cette impression subjective... »

M. Poher passe ensuite à l'étude détaillée de l'année 1954 et constate que les plus fortes perturbations de déclinaison correspondent au mois de juin et d'octobre 1954, et il examine alors plus finement la répartition du phénomène UFO pendant ce mois d'octobre.

Il constate que les statistiques de diverses sources sont tout à fait concordantes, et fait figurer les graphiques obtenus à partir de ces sources. Dans l'ordre de parution : Lagarde, 502 cas ; Saunders, 300 cas ; A. Michel, 270 cas ; C. Poher, 51 cas.

Nous donnons ci-dessous, à titre d'exemple, le graphique de la statistique Lagarde, puis celui de la somme des statistiques des sources indiquées.



OU EN SOMMES NOUS ? (suite de la page 3)

(exemple : certains de nos amis, parmi ceux qui œuvrent le mieux, voient leur route semée d'embûches, mais pas par des adversaires de l'Ufologie ; c'est hélas la rançon du succès acquis par notre effort collectif).

Notre ligne de conduite continuera à se situer dans une action sérieuse et honnête, persévérante, qui ne soit pas du vent, mais hautement constructive. Notre objectif demeure, dans la folie des temps actuels, la recherche de la Vérité, et c'est ce qui restera notre point de mire dans ce monde qui y est indifférent, sourd et aveugle (et encore davantage à cause de cela).

R. VEILLITH.

Note (1) : à ce sujet il faut que chacun sache quelle part importante prend notre ami F. LAGARDE, qui consacre son temps de retraite à ce qui nous tient à cœur.

(2) : par exemple, il est navrant de constater qu'après aveu de truquage par les témoins, l'on continue à faire passer pour authentique une photo prise en Corse en février 71, vendue en poster, qui n'est en fait qu'un enjoliveur de roue d'automobile « Peugeot ».

■ ■ ■
Ces graphiques se passent de commentaires : la concordance entre les crêtes de fluctuations magnétiques et les crêtes d'observations est remarquable, cinq sur six.

Après des études diverses sur « les coefficients de corrélation » ; sur « l'évaluation numérique des perturbations » ; sur « la probabilité de la variation de champ en fonction du temps » ; sur « l'allure probable de la perturbation de la composante verticale du champ pour un UFO passant à proximité », M. Poher tire de son travail les conclusions :

CONCLUSIONS :

(en résumé)

Cette étude nous a permis de mettre en lumière :

1°) Une bonne corrélation entre les perturbations du champ terrestre et les observations d'UFO à l'échelle du mois pendant l'année remarquable 1954.

2°) Une très forte corrélation à l'échelle de la journée pendant le mois remarquable d'octobre 1954.

3°) Une confirmation, par les résultats d'analyse statistique, de l'analyse cas par cas des observations d'UFO faites au voisinage d'une station géomagnétique (Chambon-la-Forêt).

4°) La probabilité très faible de passage d'UFO dans le champ optique d'une seule station automatique (aucun phénomène de ce type en vingt ans au-dessus de Chambon-la-Forêt).

5°) Une limite supérieure des perturbations magnétiques apportées par les UFO ; elle correspond à une valeur crête à crête de 10 gammas pour la composante verticale du champ quand un UFO est observé à 40 km de la station de mesure géomagnétique.

On pourrait en déduire que le champ magnétique produit par l'UFO serait de l'ordre de 150 000 A. t/m au voisinage (à quelques mètres) de l'UFO lui-même.

Nous pouvons conclure que :

La méthode utilisée ici est très prometteuse pour aborder objectivement l'étude du phénomène. Il conviendrait par exemple d'élargir considérablement cette analyse pour obtenir des résultats de bien meilleure qualité, en utilisant un plus grand nombre d'observations associées à plusieurs stations d'enregistrement géomagnétique.

Une autre conclusion importante à tirer de cette étude est que la détection des UFO par les perturbations magnétiques semble possible à condition de disposer de plusieurs stations automatiques convenablement équipées pour augmenter la probabilité de voir un UFO passer à proximité immédiate d'une des stations. Un minimum d'une dizaine de stations paraît nécessaire.

Rappelons aussi que nous avons dû limiter cette étude aux perturbations observables dans une bande passante de quelques hertz. Il serait

donc très souhaitable de la compléter par une analyse des fluctuations rapides du champ. »

Sur ces conclusions optimistes, quant aux espoirs que l'on peut fonder sur des stations automatiques, se termine le rapport de M. Claude Poher.

Je me permettrai toutefois une petite remarque sur la station de Chambon-la-Forêt. Bien sûr, son emplacement a été choisi pour son efficacité, dans une zone de faible densité de population pour éviter les perturbations industrielles, mais je suppose que son choix a également répondu à des commodités d'accès. Il est plus qu'évident également qu'elle n'a pas été établie pour enregistrer le passage des UFO... !

Vingt ans et plus de recherches d'archives sur les observations françaises, bien qu'incomplètes, ont permis de dresser la carte des lieux d'observations, et de se faire une idée assez précise des zones d'observations, et de déterminer les lieux où une station a des chances de voir passer un UFO à proximité immédiate ; je peux assurer qu'il existe des régions sans perturbations dans ces zones de fréquentation. Mais M. Poher ne l'ignore pas non plus, et c'est le rôle de ceux qui comme nous s'intéressent à ce problème de fournir les éléments au moment où on nous les demandera.

Pour conclure, je pense qu'il est raisonnable de penser que cette étude qui fait suite aux premiers travaux de M. Poher (voir L.D.L.N. n° 120, octobre 1972) aura des retombées mondiales dans le monde ufologique scientifique et que nous n'aurons pas longtemps à attendre des études similaires dont M. Poher aura eu l'honneur d'avoir été le promoteur, et qui sait, peut-être l'installation de stations équipées pour la détection des UFO.

Ces travaux remarquables me permettent de faire une constatation à propos de notre action. Tous nos fidèles lecteurs savent tous que la préoccupation constante de L.D.L.N. a été la mise en service de postes de détection. Voir par exemple L.D.L.N. n° 127 d'août 1973, les travaux du Groupement Technique de Recherches sous la signature de René Ollier qui va plus loin que le simple détecteur puisqu'il espère mettre bientôt en service une des stations que préconise M. Poher. Ce qui ne l'empêche pas de créer le dernier-né des détecteurs : ANTIS IV, qui bénéficie des expériences précédentes avec plus de fiabilité, plus de sensibilité et des aménagements nouveaux. Personne n'ignore l'immense travail de M. Chasseigne par la mise en route d'un réseau de 80 postes de détection sur la zone Méditerranée, ni tous les efforts de L.D.L.N. en ce sens. Ainsi le groupement L.D.L.N. se place à la pointe de la recherche, avançant même les travaux et les conclusions des scientifiques. C'est un fait puisque nous allons être opérants au moment où ce rapport paraît, et avec des moyens oh ! combien limités.

Mais je n'aurais garde d'oublier des travaux plus humbles comme celui de la recherche d'archives qui, grâce aux efforts de tous (qu'ils soient ici remerciés collectivement), ont permis de fournir à M. Poher le palmarès de 502 cas d'observations pour le seul mois d'octobre 1954. Que Mme Gueudelot soit spécialement remerciée pour le travail ingrat qu'elle accomplit avec beaucoup de courage et de dévouement : 4 000 comptes rendus d'observations sont tapés à ce jour en quatre exemplaires et diffusés aux « services » de L.D.L.N.

Cependant, tout le monde a pu observer sur les graphiques présentés que la journée du 24 octobre 1954 n'a pas les observations correspondantes à la crête de fluctuation magnétique de Chambon-la-Forêt. Il peut s'agir bien entendu de toute autre chose que d'UFO. Pour en avoir une certitude il serait indispensable que nous soyons en possession de tout ce qui a été publié en France à cette époque. Bien que de partout un effort très important ait été fait, il y a encore de nombreuses régions qui n'ont pas répondu à nos appels. Je l'ai signalé plusieurs fois, et j'en fais état dans mes courriers.

Je pense que tous ceux qui auront pris un intérêt à cette lecture seront pleinement convaincus de l'immense intérêt de cette recherche qui a permis cette remarquable étude.

Sans information de base, ou avec des informations incomplètes, le scientifique ne peut pas travailler ou travaille mal. L'importance de l'information est considérable pour exploiter des données scientifiques, et lorsque des stations fonctionneront elles devront en partie travailler avec l'aide des groupements spécialisés pour pouvoir tirer partie au maximum des données recueillies. Ce qui justifie l'existence d'ailleurs de ces groupes comme un auxiliaire indispensable associé à la recherche.

Ainsi ce travail de recherche qui peut paraître obscur, qui est ingrat en tous cas, fait de ceux qui s'y livrent des auxiliaires précieux de la recherche scientifique.

Puis-je être entendu de tous, et puissent les relevés affluer chez Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouissou, 40000 Mont-de-Marsan.

F. Lagarde

PLANÈTES ET SATELLITES

(Nouvelle Edition)

par Pierre GUERIN

de l'Institut d'Astrophysique de Paris

Un fort volume in-4° abondamment illustré. Une indispensable source d'informations sérieuses sur les planètes et la vie dans l'univers (éd. Larousse).

FRANCO : 109 F

En vente à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

PANNES DE COURANT et observations de MOC

RELATIONS ENTRE LES OBSERVATIONS DE MOC ET LES PANNES DE COURANT SURVENUES AU QUEBEC EN JUILLET 1971

par Claude MAC DUFF

(Traduction Pierre DE LORMONT)

Depuis qu'une connection bien définie a été établie entre les rapports et observations de MOC et les pannes d'électricité, en même temps, dans les mêmes régions, les chercheurs s'intéressant au phénomène MOC ont réalisé qu'il y avait une relation réelle et positive entre ces deux catégories d'événements.

Cette relation s'applique certainement à des événements similaires, survenus dans la province du Québec durant le mois de juillet 1971, entre le 18 et le 24. Dans cette période d'une semaine, il se produisit une succession de pannes de courant, correspondant avec de nombreuses observations de MOC dans les mêmes régions et secteurs, quelques-unes d'entre elles se produisant au-dessus et près de centrales électriques de l'Hydro-Québec (la compagnie d'électricité de la province du Québec). La ville de Montréal et ses environs fut particulièrement affectée par ces pannes de courant qui se produisirent deux fois dans la même semaine.

Tous ces événements distincts furent relatés dans la presse française de la province ; à cette époque, aucune connection entre les deux sortes d'événements n'aurait pu être faite, car il nous manquait l'un des éléments principaux ; mais comme les semaines passaient, et qu'affluaient les rapports d'observations, et tandis qu'une « explication » — supposée officielle — était donnée dans les journaux par l'Hydro-Québec, la vérité (ou une partie de la vérité) commençait à émerger de la masse des faits. Et maintenant, avec les informations supplémentaires reçues depuis cette période, je pense que ce laps de temps fut réellement important et peut-être inclu dans cette catégorie de relation entre deux événements.

La matière de cet article est issue, principalement, des articles et coupures de presse en langue française et également de rapports d'observations personnels dans les environs de Montréal, et d'un cas intéressant de MOC qui avait laissé des traces dans le champ d'un fermier ; j'ai, avec mes collaborateurs, enquêté sur ce cas. Grâce aux cartes et dessins, il sera aisé de trouver le site de cette observation et les zones où se sont produites des manifestations de MOC. Au début, je relaterai une observation importante qui eut pour cadre la ville de Rimouski, située à 345 miles au N-E de Montréal. Le récit de cette observation fut publié trois jours plus tard dans le journal le plus important, et l'un des plus sérieux et sévère de tous : « Le Devoir », qui ne publie que des informations strictement vérifiées : lorsqu'un fait est publié dans ce journal, cela veut dire qu'il a été consciencieusement contrôlé ; d'autres journaux parlèrent également de cette observation, et des rapports parvinrent chez moi et chez la « Société de Recherches sur

les Phénomènes Mystérieux du Québec », organisation franco-canadienne, un peu plus tard. Aussi, voici ce récit, ramené à ses principaux éléments :

« Le Devoir » — édition du vendredi 23 juillet 1971 :

« Rimouski, P. Q. : Quelques objets non identifiés, de forme ronde, clignotant sans arrêt, ont été observés dans le ciel, à différents endroits de la région de Rimouski, provoquant quelques remous parmi la population.

« Il tourne et il est rouge comme le feu avec des rayons verts et bleus qui éclatent autour », voici la version d'un des nombreux témoins du phénomène, observé mardi soir, 20 juillet 1971, à Rimouski, Sainte-Odile, Sacré-Cœur et Bic. (Note : zones numéros 1, 2 et 3 sur la carte). Le même phénomène a été observé sur le rivage N, à Grandes-Bergeronnes, où l'on a vu les objets au-dessus de Rimouski, et également de Betsiamites, sur le même rivage N (Note : zones numéros 4 et 5 sur la carte n° 1).

L'hypothèse la plus acceptable : que ces objets soient des satellites artificiels d'origine terrestre, mais vus dans des conditions spéciales, a été rejetée par le chef du département de physique du « Centre d'Etudes Universitaires de Rimouski », M. Michel Campagnat, qui mentionne que de tels satellites parcourent un arc de cercle en dix minutes et, ce qui est le plus important, ne peuvent être en aucune manière géo-stationnaires comme c'est le cas pour les objets observés ».

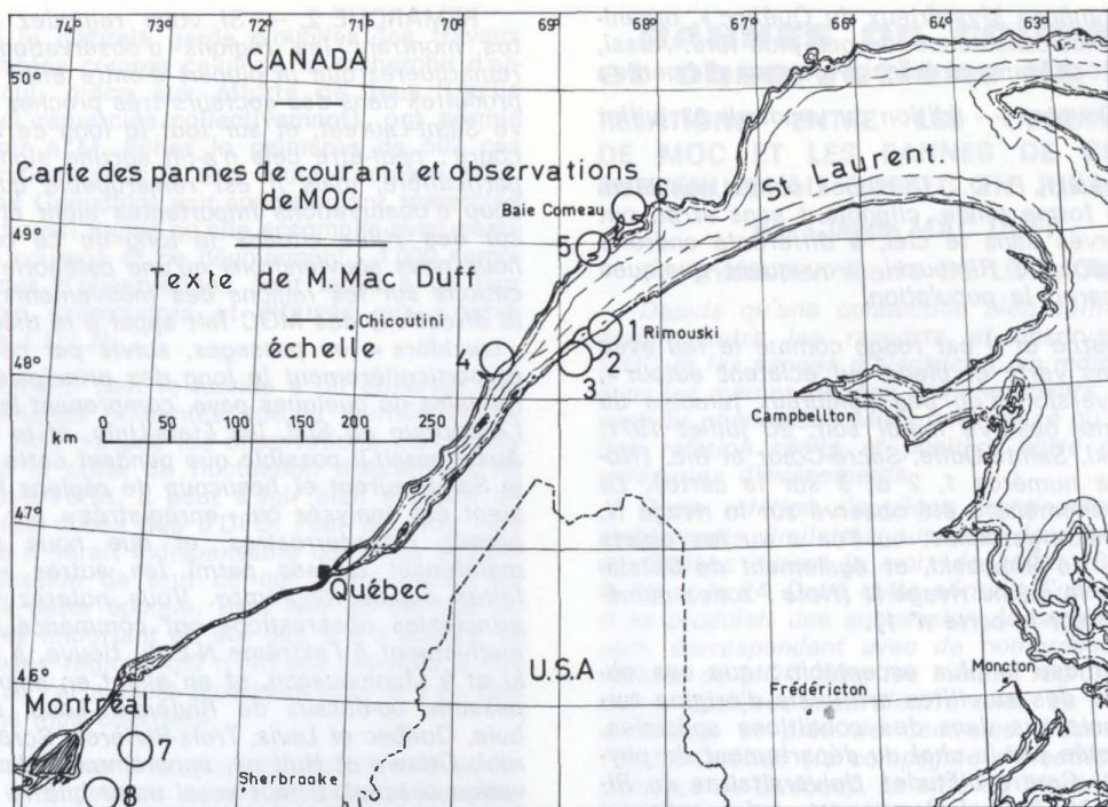
C'était donc la relation des principales observations dans cette région pour le 20 juillet 1971, comme elles ont été rapportées de nombreuses fois par la suite. Arrivé à ce point, je pense que je puis faire quelques remarques sur les détails des observations et sur d'autres points qui sont en relation avec celles-ci ; il est intéressant de noter ces détails, car ils ne correspondent pas exactement avec l'explication donnée UNE SEMAINE PLUS TARD par les officiels de l'Hydro-Québec, si nous prenons en considération les zones où les observations ont été faites.

REMARQUE 1. — Suivant un rapport parvenu dans les bureaux de la Société de Recherches sur les Phénomènes Mystérieux du Québec à cette époque, une des observations de MOC (si non plusieurs), a été faite au-dessus du Manic, à Manicouagan, une station hydro-électrique de la province du Québec. C'est à partir de cette station que la plus grande partie du courant est distribuée dans la province et, grâce aux cinq barrages de Manicouagan, la fourniture d'électricité couvre des régions très importantes de la province. Et c'est au-dessus de cette usine importante qu'eut lieu une observation de MOC le vendredi 23 juillet 1971 comme il s'en produisit dans quelques autres régions, CORRESPONDANT A UNE PANNE D'ELECTRICITE GENERALISEE DANS UN LARGE SECTEUR DE LA PROVINCE. Nous lirons plus tard le texte de l'explication donnée par les autorités compétentes !

REMARQUE 2. — Si vous regardez les cartes montrant les régions d'observations, vous remarquerez que la plupart d'entre elles se sont produites dans des secteurs très proches du fleuve Saint-Laurent, et sur tout le long de son parcours ; peut-être cela n'a-t-il aucune signification particulière, mais il est remarquable que beaucoup d'observations importantes aient été faites sur des villes situées le long de ce cours, et nous nous souviendrons qu'une catégorie d'explications sur les raisons des mouvements (ou de la direction) des MOC fait appel à la théorie des « corridors », ou passages, suivis par ces MOC, et particulièrement le long des principales voies fluviales de quelques pays, comprenant la France, l'Amérique du Sud, les Etats-Unis, et le Canada. Aussi serait-il possible que pendant cette période le Saint-Laurent et beaucoup de régions habitées aient été analysés ou « enregistrés » par ces appareils extra-terrestres, et que nous sommes maintenant classés parmi les autres « listes » faites depuis longtemps. Vous noterez que les principales observations ont commencé approximativement à l'extrême N-E du fleuve, à Rimouski et à Manicouagan, et en allant en amont nous passons au-dessus de Rivière-du-Loup, La Malbaie, Québec et Levis, Trois-Rivières, Sorel, Montréal, Ottawa et Hull où, apparemment, les observations cessent. Il faut aussi noter que le long du fleuve il y a beaucoup d'autres sous-stations de l'Hydro-Québec, et que le plus important des trois « black-out » se produisit le vendredi 23 juillet 1971 ; et le 20, il y eut beaucoup d'observations, quelques-unes comprenant un quasi atterrissage dans une région proche de Montréal, et dans quelques autres zones : (Note : zones 7 et 8 sur la carte), Rougement, Belœil, Saint-Hilaire et Sainte-Hyacinthe, où un atterrissage laissa des traces évidentes dans le sol (cas relaté plus loin).

REMARQUE 3. — Tandis que les semaines passaient, nous avons noté que la période du mois de juillet 1971 était très riche en observations de MOC et que, probablement, le Québec avait été pas mal « visité » pendant ce mois, et que ces visites avaient atteint leur sommet les 28 et 24 juillet, et s'étendaient même jusqu'au 30. Je vous avais déjà communiqué les rapports d'observations survenues durant l'année 1971, principalement en juillet et novembre : aussi je ne reviendrais pas là-dessus ; il me suffira de dire que beaucoup de ces observations n'étaient pas celles d'un simple objet lumineux car elles comprennent aussi d'autres panes de courant locales et, sur les personnes, avaient causé certains effets.

Pour terminer cette partie de l'article, je dirai qu'il y avait beaucoup d'éléments devant être pris sérieusement en considération et nous demandons que l'on pense à la relation évidente existant entre eux ; ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'Ufologie que des observations de MOC coïncident avec des panes d'électricité ; et, jusqu'à présent, aucune autre explication que celle donnée par l'Hydro-Québec n'a été pu-



bliée ; aussi, celle des ufologistes pourrait bien être aussi bonne que « l'officielle ».

Apprenons maintenant quelle était la « cause » de ces trois pannes de courant qui se produisirent dans la province du Québec pendant cette période. Alors que de nombreux résidents de la province attendaient une explication, ils eurent soudainement le plaisir de lire dans le journal local un article très court et très succinct, par la grâce d'un porte-parole « officiel » de la Compagnie, que nous devons remercier pour expliquer si brièvement, sans autres détails, la raison du black-out survenu dans la province ! Si ce black-out ne s'était produit qu'une fois, ou s'il était survenu au cours de l'hiver orageux que nous avons subi en 1971-72, alors cette « explication » aurait très bien été acceptée ; mais, imaginez, trois fois dans une période de dix jours si nous l'étendons à quelques jours de plus, et trois fois avec la répétition des mêmes « causes » ? Non, personnellement je ne suis pas d'accord avec cette « cause » « probable », pas plus que d'autres ufologistes canadiens, mais il est remarquable de souligner que les autres citoyens ont accepté l'explication. Que des personnes qui ne suivent pas ou ne connaissent pas l'actualité du phénomène MOC et les aspects qui s'y rapportent, acceptent l'explication, c'est tout à fait normal, mais les ufologistes plongés au fond du sujet ne peuvent pas faire autrement que de voir la connection, plus « probable » vue sous cet aspect que celle du porte-parole, entre les deux catégories d'événements relatés. Sans attendre davantage, voici le récit fait à la presse par l'Hydro-Québec sur ce black-out qui a paralysé la majeure partie de la province. L'article est extrait du journal canadien-français « Montréal-Matin », édition du jeudi 29 juillet 1971.

« Le black-out qui a paralysé le 23 juillet 1971 un large secteur de la province du Québec, POURRAIT AVOIR ÉTÉ CAUSÉ par des dommages provoqués par la foudre sur une ligne de 750 000 volts (c'est moi qui souligne). Après une enquête poussée (!) sur les causes du fonctionnement des relais, l'Hydro-Québec est arrivée à la conclusion qu'un arc électrique s'est amorcé au moment précis de la décharge fulgurante, ce qui a pu causer un faux télésignal de la même fréquence que celui qui provoque normalement le fonctionnement des relais en cas de mauvais fonctionnement. La disjonction simultanée de trois lignes de 735 000 volts a causé la panne générale ».

Voilà, c'était l'intégralité de la version officielle pour expliquer dans sa totalité tous les problèmes et les troubles qui ont été causés dans la province par trois courts-circuits électriques successifs. Et il vaut mieux ne pas essayer d'obtenir un supplément d'information, car les autorités ont parlé et, comme l'a dit le porte-parole à quelqu'un qui demandait des détails : « Il n'y a rien à ajouter » ; « Une explication autre que celle des dommages dus à la foudre ne peut pas être prise sérieusement en considération ». Je me demande dans quel endroit de la province devait se trouver cet officiel pendant la semaine du 18 au 24, car :

REMARQUE 4. — Durant la période considérée aucune tempête régionale ou orage n'a été enregistré dans les zones où sont situées les principales stations électriques, ni la station de Manic ou des sous-stations, et c'était une période de beau temps sans aucune perturbation.

Aussi bien que je m'en souviens, le temps était ensoleillé et clair, et nous devons noter qu'il n'y a aucune indication précise quant à la localisation de la station « endommagée » par la foudre ; d'après le large secteur touché par la panne, la seule station importante où cela aurait pu se produire est celle de Manic mais, comme je l'ai dit, il n'y a eu aucune perturbation atmosphérique dans la région assez puissante pour endommager la station ou causer un « faux télésignal » de même fréquence ; souvenez-vous enfin que les observations de MOC ont été faites dans cette zone de Manic, et nous pouvons maintenant parfaitement admettre qu'il y a certainement une connection entre ces deux événements.

Je terminerai ce chapitre de mon article en mettant l'accent sur le fait que « l'explication » donnée par le porte-parole officiel n'est pas ce qu'on peut appeler « positive », car il dit : « le black-out ...POURRAIT AVOIR ETE CAUSE », en d'autres mots, et avec tout le respect dû à cet officiel, je dirai que cette explication n'explique pas les faits, et qu'il a essayé d'en donner une à côté de la vérité. Cela avait déjà été noté par d'autres ufologistes. (Rappelez-vous le temps qu'il a fallu aux experts canadiens et américains en 1965 pour expliquer « officiellement » la panne de courant générale qui frappa simultanément le Canada et les Etats-Unis !).

Quoi qu'il en soit, considérons ces événements dans la « bonne » optique probable, c'est-à-dire la relation entre les observations de MOC et les pannes survenant en même temps, et arrivons maintenant au troisième élément qui est l'un des plus intéressants et des plus importants, car il a laissé des traces dans le sol à l'endroit où il s'est produit, ce même 20 juillet !

Le témoignage est extrait du journal canadien-français « LE PETIT JOURNAL », édition du mercredi 24 novembre 1971. La relation des événements avait été adressée au journal par un groupe de chercheurs et d'observateurs de MOC nouvellement créé, et auquel j'avais participé à l'époque. Nous étions tous très bien informés de tous les aspects du phénomène MOC, et nous avions décidé d'être encore mieux organisés pour l'observation, l'investigation et les faits connexes à ce genre de recherches. Peu après notre rencontre, nous étions informés qu'une affaire importante s'était produite dans la région de Saint-Hyacinthe (ZONE 8 SUR LA CARTE DEUX) et, heureusement, nous pûmes nous rendre sur le site peu après l'événement. Le groupe fit un rapport complet du cas et l'envoya plus tard au journal déjà mentionné dans une série d'articles sur les MOC. Voici le récit complet de cette observation.

Sur la route de Saint-Dominique, à Saint-Hyacinthe, se trouve un grand champ de patates et une ferme tenue par un cultivateur et sa femme. Ces deux personnes sont modernes, au fait de l'actualité, et bien adaptées à la vie moderne. Elles connaissent parfaitement les caractéristiques et les différences des véhicules motorisés,

comme les voitures, les tracteurs, etc... et ce sont des gens sérieux, ne cherchant pas à jouer des tours ou à se faire une mauvaise publicité. Le début du cas est relaté par la femme du cultivateur, qui fut le premier témoin.

« C'était à la mi-juillet, je dirais même probablement le 20 suivant d'autres événements survenus avant. La soirée était nuageuse et on ne voyait pas la lune dans le ciel. Je me tenais dans le living-room, près de la fenêtre, regardant vers l'O. Tout à coup, alors que je jetais un coup d'œil dehors, je vis à quelque 2 000 pieds (600 m) de la maison, au-dessus de deux arbres, cinq grosses lumières rouges qui semblaient tourner autour d'un corps circulaire de couleur sombre. Jamais de ma vie je n'ai vu une chose pareille. Ce n'étaient pas des lumières de tracteur ou de quelque autre machine agricole, car je connais les tracteurs et les engins utilisés à la ferme ! C'était quelque chose comme je n'en ai jamais vu. J'ai appelé mon mari, mais il prenait une douche à ce moment-là et il ne m'a pas entendue. Je suis revenue près de la fenêtre et l'objet était encore là. Puis les lumières se sont séparées. Il y avait des lumières d'un rouge vif qui se tenaient à environ 15 pieds (4,50 m) de haut au-dessus des arbres. Il n'y avait aucun bruit de moteur ou d'autre son. Puis les lumières disparurent et ce fut tout. Plus tard je l'ai raconté à mon mari, mais il ne m'a pas crue et m'a dit que j'avais sans doute eu une espèce d'hallucination. »

Le lendemain, le cultivateur alla voir son champ pour vérifier les dires de sa femme lorsqu'à sa surprise il trouva des traces inhabituelles pouvant correspondre avec les détails donnés par sa femme la veille, concernant l'emplacement et les mouvements de l'objet. Peu de temps après, le cas fut connu d'un membre de notre groupe nouvellement formé, et nous nous rendîmes sur le site. Là, nous trouvâmes les traces telles qu'elles étaient après l'atterrissage et ci-après nous donnons le récit communiqué au journal qui publia l'affaire :

« Après que nous ayons (les enquêteurs) interviewé la femme du fermier, nous nous sommes rendus au champ de pommes de terre accompagnés du cultivateur. Nous avons vu, à environ 1 800 pieds (540 m) de la maison (et nullement au-dessus des arbres comme le disait la femme ; on peut le comprendre si on considère que, suivant son angle de vision à travers la fenêtre et dans la direction de l'O, elle pouvait penser que l'objet avait plané au-dessus des arbres. Mais en fait il est plus probable qu'il évoluait quelques yards plus loin, exactement où nous avons trouvé les traces) un premier cercle parfait de 11 pieds (3,30 m) de diamètre, où les plants et les patates avaient été complètement écrasés et brûlés au centre, et moins touchés autour de la circonférence ; ceci avait été causé, probablement, par une source de chaleur intense, même si la femme du cultivateur n'a pas vu d'autres lumières. A environ 450 pieds (135 m)

à l'E de ce cercle, un autre cercle de même dimension, avec les mêmes caractéristiques. En conclusion, les traces laissées, la forme géométrique parfaite des cercles, les plants et la végétation brûlés, la version de la fermière de son observation du 20 décrivant ce qu'elle avait vu la veille au soir avant que son mari ne trouve les traces, tous ces faits pris un à un ne peuvent être rejetés, car il y a beaucoup d'autres faits attestant l'évidence de l'événement. Les enquêteurs en sont venus à l'hypothèse qu'il était probable que l'objet avait fait un point fixe à une hauteur d'environ 15 pieds (4,50 m) et avait brûlé une surface circulaire avec un type quelconque de radiation. De la maison, les deux cercles espacés de 450 pieds l'un de l'autre aurait semblé rapprochés, par suite de l'angle de vision du témoin, bien qu'ils soient réellement séparés par une distance de 450 pieds. La distance de 1800 pieds entre la maison et le cercle n° 1 pourrait probablement expliquer pourquoi la femme du cultivateur a déclaré que les cinq lumières rouges tournaient autour d'un corps sombre AU-DES-SUS DES ARBRES ; les lumières tournaient certainement autour d'un tel corps, mais l'objet a encore fait un point fixe dans deux champs différents, car il y avait deux cercles distincts dans chacun des champs ».

Concernant le cas ci-dessus, se trouve un croquis du site et des environs de la ferme. Nous pouvons mettre en évidence trois points importants dans cette affaire, trois aspects qui ne sont venus à notre connaissance que plus tard.

REMARQUE 5. — Entre le jour où l'événement eut lieu et celui de notre enquête, on vit un véhicule de la Police Provinciale du Québec dans le secteur, allant et venant dans les parages de la route de Saint-Dominique et sur les terrains d'autres cultivateurs. (Il faut noter que, suivant des recherches entreprises après, personne d'autre ne semblait avoir observé l'objet et que le fermier ne voulait aucune publicité. Il disait que c'était une chance pour lui que l'événement ne soit pas trop connu car il ne voulait pas voir ses champs et les environs dévastés par une foule de curieux). Pour en revenir à notre Police Provinciale, la personne nous dit que cette « visite » était pour le moins inhabituelle car elle n'avait jamais vu ni agent ni représentant de l'ordre dans ce secteur. Il est très remarquable que la Police n'avait rien à voir dans cette région et que, soudainement, après cette importante observation, dans cette période du 18 au 30 juillet, des agents sont vus dans pas mal de secteurs. Il faut noter que dans la Province du Québec, la Police Provinciale et la R.C.M.P. (Police Montée Royale Canadienne), enquêtent sur les observations A UN NIVEAU GOUVERNEMENTAL ! Ai-je quelque chose d'autre à ajouter ?

REMARQUE 6. — D'autres observations ont eu pour cadre des régions proches de celle de Saint-Hyacinthe, et certaines étaient très rapprochées (ces cas seront publiés dans un prochain article). Les principales ont eu lieu à Rougemont, Saint-Hilaire et Belœil, et sont mention-

nées sur la carte n° 2, zone n° 7. Encore, ces régions furent visitées en 1971, et il semble qu'elles soient favorisées car au cours de l'été 1972, des habitants de ces localités (principalement au-dessus des champs, des lignes électriques et des marais) ont observé beaucoup d'objets lumineux inhabituels (dites-moi quel genre de véhicule peut voler et planer au-dessus d'un champ ou d'une région marécageuse?). A présent je connais personnellement un enquêteur très actif dans cette zone et il m'a déjà adressé quelques rapports intéressants.

REMARQUE 7. — Finalement, nous devons aussi considérer que beaucoup d'autres cas similaires se sont produits en 1971 en relation avec les terrains et les champs où les MOC laissèrent des traces après avoir plané ou s'être posés ; et cela ne concerne pas seulement le Canada, mais la plupart des pays du monde. Même si dans le cas de Saint-Hyacinthe, le MOC n'a pas atterri, il a laissé des traces, et elles ne peuvent s'expliquer autrement. Aucune autre trace ne fut trouvée dans le champ, comme on n'aurait pas manqué d'en trouver si quelque véhicule « terrestre » y avait été poussé ; n'importe quel véhicule motorisé aurait laissé les traces de ses roues. Même des ballons avec des lumières, ou des sacs en plastique (utilisés comme montgolfières, NDT) ne peuvent expliquer tous les détails rapportés par la femme du cultivateur, par le cultivateur lui-même, et surtout de toutes les traces elles-mêmes ; et le champ est vaste et personne n'aurait pu manigancer une telle farce. Et n'oublions pas la période dans laquelle ce cas est inclus, ni la visite de la Police dans ce secteur, ni les autres rapports d'observations survenues en cette même période, avec les panes de secteur survenant en même temps. Voir le P.S.)

Voilà quels étaient les faits survenus au cours de cette partie de l'été 1971. Pour la majeure partie du public, l'actualité n'a pas été prise de la même manière que par les ufologistes. Les personnes qui ne sont pas au courant du sujet ne peuvent en embrasser tous les aspects. Même nous, il nous a fallu plusieurs semaines, et quelquefois plusieurs mois, avant que nous découvrions qu'il y avait une certaine relation entre des événements différents et, lorsqu'on connaît quelques uns des points importants de ce genre de recherche, on peut mieux travailler sur les rapports, les enquêtes, etc. et c'est ce que nous avons fait.

J'ai pu écrire cet article grâce à l'aide de mes proches collaborateurs et je leur en suis très reconnaissant. Si je n'avais pas été aidé par leur travail, le présent article aurait présenté d'importantes lacunes. Je ne voudrais donc pas les oublier.

Je terminerai en écrivant seulement ceci :

Je suis maintenant persuadé — et d'autres également — que la province du Québec a été souvent « visitée » durant la période du 18 au 30 juillet 1971, et probablement ses ressources ont été « testées » ou analysées », comme cela s'est

UN CURIEUX RÉCIT EN PROVENANCE D'ARGENTINE

Origine : M. Antonio O.PEREZ ALEMAN (Cordoba)

Transmission de M. DARNAUDE (Séville)

Traduction de M. BAILON

Le 4 octobre 1972, entre 3:15 et 3:55 du matin, à Buenos-Aires, M. Gilberto G. Coccioli, 50 ans, un travailleur du bâtiment, sans culture, prétend avoir été enlevé par plusieurs êtres grands, de forme humaine, un long menton, vêtus d'uniformes couleur vert olive, qui prélevèrent du sang et du sperme de son corps. M. Coccioli ressentit ensuite des effets pernicieux et acquit une nouvelle connaissance scientifique par « through révélation » (révélation intérieure ?) Il y eut aussi des réactions d'animaux.

M. Gilberto Gregorio Coccioli qui habite 455, rue Sara de Burzaco à Buenos-Aires, est âgé de 50 ans, marié, deux enfants : un garçon de 21 ans, une fille de 19 ans.

LE RECIT

Déroulement. — Le 4-10-1972 à 3:15 environ, il se réveille subitement d'un profond sommeil, après avoir entendu des bruits venant de la porte d'entrée de sa maison, bruits qui selon lui, pourraient avoir été provoqués par une chienne très forte et très robuste, de 45 cm de hauteur, saine, d'un âge de 9 mois qui, quotidiennement, escadait le soir une clôture de 1,50 m ou 1,60 m de grandeur et sortait de sa maison, pour revenir de la même façon à des heures matinales.

Mais en se rapprochant de la porte par l'ouvrir, il fut ébloui et complètement aveuglé par une « lumière » très intense, pour laquelle il ne put préciser si elle provenait d'un « rayon concentré » ou d'une luminosité ample et étendue ; tout ce qu'il savait, c'est que cette lumière était très intense et qu'il en fut complètement aveuglé.

Dès ce moment-là, M. Coccioli, qui est grand et robuste, gros et adapté à de rudes tâches de

travaux de construction, de formation intellectuelle primaire, d'une lucidité normale et n'ayant aucune maladie physiologique et psychique (sauf une opération d'ulcère déjà cicatrisée), perd complètement la notion du temps et du lieu, et dans son esprit, se dissipe toute idée ou pensée d'action ou d'autre chose ; sans se souvenir de quelle façon, ni par quels moyens ou par quelles sortes d'intelligences, il fut transporté jusqu'à une espèce de pièce de grandes dimensions et qu'il appelait « Laboratoire », entièrement illuminée et avec une énorme lampe centrale qui projetait une luminosité indirecte, ressemblant à une lumière fluorescente ou au néon.

Dans ce qu'il appelait le « Laboratoire », (il ne peut pas préciser si cela aurait pu être l'intérieur d'un vaisseau aérien ou un endroit dans le monde), il observe, conscient et sûr de ce qu'il voit, la présence de plusieurs « Etres Intelligents » qui bougent mais ne parlent pas autour de lui (il sentait simplement dans son esprit qu'il ne devait pas avoir peur), ayant des formes tout à fait humaines, mais des tailles de 2,20 m à 2,30 m, des silhouettes extrêmement fines et hautes puisque leur ceinture atteignait à peine 25 à 30 cm de large ; leur menton était large et très long, semblable aux dessins ci-joints (non fournis).

Tous ces « Etres Intelligents » dont il ne peut pas préciser le nombre (5, 7 ou 10), et tous ayant la même taille et les mêmes traits, étaient vêtus d'un habit étrange qui apparut au témoin comme une sorte d'uniforme de couleur vert olive sombre ; immédiatement, quelques-uns commen-

■ ■ ■ ■ ■

● ● ●

déjà produit dans quelques autres régions du globe. Les ressources naturelles et artificielles peuvent très bien avoir été vérifiées, et pour une raison ou pour un autre, quelques régions se sont trouvées « privilégiées » au cours de ces événements.

Je souhaite que cet article soit de quelque utilité à votre organisation et s'il est publié dans votre revue il apportera quelque profit à vos lecteurs. En tant que chercheur canadien, j'aimerais montrer qu'il y a ici, dans la province du Québec, un groupe très actif de chercheurs s'occupant du phénomène MOC, travaillant ensemble ou séparément, mais œuvrant pour le même but.

Claude MAC DUFF

P.S. — Au moment de l'investigation sur le cas de Saint-Hyacinthe, nous avons pris des échantillons du sol et de la végétation pour analyser en laboratoire, mais, hélas, nous n'avons pu les apporter à temps au labo car nous ne savions pas où nous adresser — aussi aucune analyse n'a été faite. Et, finalement, tous les échantillons se sont trouvés détruits, car il a fallu trop de temps pour les soumettre. Aussi, aucune recherche n'a pu être menée sur ces éléments.

NOS ACTIVITÉS

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) : a besoin de nombreux participants pour établissement de fiches. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétaire : M. Jean-Claude VAUZELLE, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses. (Timbre réponse S.V.P.).

GTR : Le Groupe Technique de Recherches est assez spécialisé et demande la participation de techniciens avertis, afin de résoudre les problèmes de la détection des M.O.C. Responsable : M. René OLLIER, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 28, rue Léa-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

TRADUCTION : Ceux qui peuvent effectuer de très bonnes traductions peuvent se faire connaître en indiquant la langue choisie et, le cas échéant, s'ils sont bilingues. (S'adresser au siège « LUMIÈRES DANS LA NUIT », 43400 Le Chambon-sur-Lignon, France).

cèrent par lui extraire du « SANG » d'un de ses doigts (au milieu du 4^e de la main gauche), avec un appareil semblable à un crayon gras avec une pointe, ce qui ne provoqua aucune douleur ; puis, on lui préleva du sperme reproducteur qu'ils gardèrent soigneusement aussi.

A l'intérieur du « Laboratoire », de construction entièrement métallique, il put observer divers éléments qui lui semblèrent être des « appareils et des instruments » dont il ne put préciser le nombre ou l'utilité mais qui lui apparurent comme des objets destinés à la recherche.

Dès cet instant, il perd à nouveau toute notion de temps et de lieu et se retrouve chez lui à 3:55, soit 40 minutes après son départ.

Plus tard, il commence à observer quelques faits étranges et importants comme celui-ci : sa main et son doigt gauches commencent à avoir des « enflures » constantes et aperiodiques...

... « Douze jours plus tard, il découvre quelques légères douleurs dans le bas de la nuque, c'est-à-dire dans le « centre cervical » supérieur de la colonne vertébrale, et sa « sensibilité intuitive » commence à ressentir un accroissement perceptif jusqu'alors inconnu de lui. Il commence à avoir des connaissances qu'il n'avait pas auparavant sur des sciences pures comme la Physique, l'Astronomie et la Philosophie qu'il ignorait totalement dans sa condition de manœuvre en travaux de construction ».

Sa chienne commence à souffrir de longues immobilisations semi-paralysantes qui durent plusieurs jours, avec des états lamentables et des signes d'états d'angoisse ou de peur.

N.D.L.R. — On ne peut faire de commentaires sur un tel récit. Nous demandons des précisions à l'informateur de Cordoba, sur les suites.

Observation et photo le 28-8-1971 à 21:30 légale entre Catanzaro (38,50 N - 16,36 E) et Vibo Marina, à 1 km de cette dernière. Le témoin 16 ans, son père, son frère, son oncle présents, ont réclamé l'anonymat. Ils ont la caution du « Centro Unico Nazionale » et nous avons reçu avec la photo, son autorisation de publication.

Les témoins étaient de retour d'une promenade en voiture de Catanzaro, quand près de Vibo ils aperçoivent une lumière qui se déplace de la terre vers la mer sur une trajectoire SE-NO, entre 30 et 45° sur l'horizon. La trajectoire est légèrement courbe, se forme circulaire ressort bien sur le ciel obscur, sa grandeur est à peu près celle d'une demi-lune pleine et sa vitesse inférieure à celle des avions habituels. La couleur était unimorme, blanc-jaunâtre, sans effet secondaire autour. L'observation a duré sept minutes.

Le père du témoin a pris une photo une minute après le début de l'observation, avec un



ARGENTINE

Observation d'un OVNI à corral de bustos (PROVINCE DE CORDOBA)

Le 10 juin 1973, aux environs de 19:55, au moment où elles roulaient dans une Citroën 2 CV, Mme Norma de Marco (propriétaire du véhicule) et Mme Haydee de Arlegain aperçurent un objet non identifié, se déplaçant de N-O à S-E, en l'espace de quelques secondes.

Ces deux personnes circulaient en voiture dans la rue Montevideo, vers le S, et purent distinguer dans le ciel, à une cinquantaine de mètres de hauteur (d'après les estimations) au dessus du toit des constructions, un objet circulaire, légèrement étiré vers les pointes, qui se déplaçait à une vitesse modérée vers Colonia Italiana. L'objet semblait tourner sur lui-même, changeant de couleurs, avec une prédominance de vert. Sa dimension apparente était d'une vingtaine de centimètres.

En même temps que Mme de Marco et Mme de Arlegain, M. Ezequiel Arlegain, époux de la seconde, roulait dans sa Chevrolet Rally-Sport

(modèle 1970), dans la rue Reconquista (parallèle à la rue Montevideo) en direction du S, à une heure coïncidant avec celle de l'observation précédente, et put observer le même phénomène. En arrivant au croisement de la rue Reconquista avec la rue Rioja, il arrêta sa voiture pour demander à son épouse et à Mme de Marco qui avaient tourné par cette dernière rue si elles avaient pu apercevoir le phénomène ; celles-ci lui détaillèrent leur observation qui coïncidait parfaitement avec la sienne.

Antérieurement, aux alentours de 17:45, M. Ramon Gedey, faisant partie du groupe EXO, alors qu'il se reposait dans sa chambre, put observer à travers les fentes de la persienne, deux pulsations lumineuses de couleur rougeâtre (genre infrarouge) qui inondèrent la pièce.

A ce moment-là, il ne donna aucune importance au fait, mais après avoir eu un entretien avec le couple Arlegain et Mme de Marco, il déduisit que les deux observations pourraient avoir un rapport entre elles.

Corral de Bustos, le 11/06/1973 — E.-N. Torres, Directeur de la Revue EXO.

Enrique-N. TORRES, Directeur d'EXO
Traduit par M. Baïlon.

Reflex bioptique « Kingston » avec pose « B » sur film en noir et blanc, format 127 (appareil à très bas prix, exclut la possibilité d'un trucage, écrit Sèziona Laziale, du Centro Unico Nazionale).

(Digest de la traduction de M. Améglio).

Objets près du sol en Belgique

« Visiteurs Spatiaux » n° 32 de juin 1973. Dir. J. Bonabot. Léopold I 1aan 141 Bruges. Edgard Simons, enquêteur.

Digest de F. Lagarde. Pour d'autres détails consulter la revue.

Vers 1:00 du matin, le 5 octobre 1972, l'inspecteur Remans aperçoit, depuis un chantier à Rotem (5° 44' 30" E — 53° 03' 15" N) un globe verdâtre tombant au sol verticalement, et en fit la remarque au veilleur de nuit. Il oublia bien vite l'incident.

Trois-quarts d'heure après, au croisement de la chaussée avec la route 17 (voir carte Michelin n° 1, pli 11), alors qu'il regagnait son bureau, il se trouve plongé dans une lumière verte qui baigne toute la contrée et même l'intérieur de sa voiture. Il s'arrête, étonné, sort du véhicule pour apercevoir un objet lumineux qu'il situe entre 500 et 1.000 m de haut. Il croit discerner une forme ronde de 15 à 20 m de diamètre, immobile et silencieux. Effrayé de ce qu'il voit, il bondit dans sa voiture, fait demi-tour pour alerter le veilleur de nuit, qui d'ailleurs accourait vers lui.

Ensemble, ils purent observer le phénomène durant 10 minutes. L'objet s'était remis en mouvement, modifiant sa couleur qui passa successivement au vert, rouge et bleu. Il s'éloigna vers Dilsen (S-SO) dans la direction où il avait aperçu la chute du globe verdâtre la première fois. Il disparut au loin. Quelques instants plus tard, l'inspecteur regagna son bureau.

A 4:40 le veilleur l'alerte au téléphone : l'objet était revenu ! Il avait été vu très près du sol, à 1,50 m au-dessus d'une prairie. Il lui précisa qu'il estimait l'objet à 20 m de diamètre, le situant à 100 m du chantier. Le veilleur réussit à s'en approcher à 50 m, mais après 15 secondes la sphère lumineuse s'éleva pour disparaître rapidement. L'incident fut rapporté à la gendarmerie de Maaseik. Le veilleur signale qu'au cours des nuits suivantes une autre lumière avait survolé les environs.

Dès le lendemain, malgré des recherches auxquelles participèrent plusieurs ouvriers, aucune trace ne put être relevée. Deux autres témoignages ont été relevés à Maasmechelen.

AU SAHARA

M. François Lesbros, 21 ans à l'époque, fils de notre délégué régional à Rieux (Oise) attiré par le mystère du Sahara, partait seul en 2 CV pour atteindre Tamanrasset.

Il arrivait à In Salah (27, 12 N - 2,28 E) le soir du 11 septembre 1970. Vers 20:30, attablé sur une terrasse, il bavardait avec deux jeunes gens d'Orléans, Philippe Seikot et Dominique Danna. Soudain, il voit apparaître à l'E un disque lumineux qui se déplace rapidement. Il le signale à ses amis. Le disque vu de face se déplace vers l'O d'une allure régulière mais rapide. Il atteint

Dans l'océan Pacifique île de Tahiti

Le 22 avril 1973, vers 3:00 du matin à Mahaena, un mutoi (1) et sa femme ont découvert avec stupéfaction, et pour la première fois, une « soucoupe volante ». Emettant une lueur très vive, d'abord statique, la « soucoupe » a, par la suite, fui vers l'horizon. A 8:00 du soir, à Pamatatai (2) ce même couple en compagnie de trois autres personnes dont un enfant, ont revu cet objet qui survolait le « Philippine Bear ». Là encore l'objet excessivement lumineux ne bougeait pas au-dessus du cargo géant (3) qui venait de quitter le port de Papeete. Puis au bout d'un certain laps de temps, l'objet est parti horizontalement vers le large pour enfin disparaître.

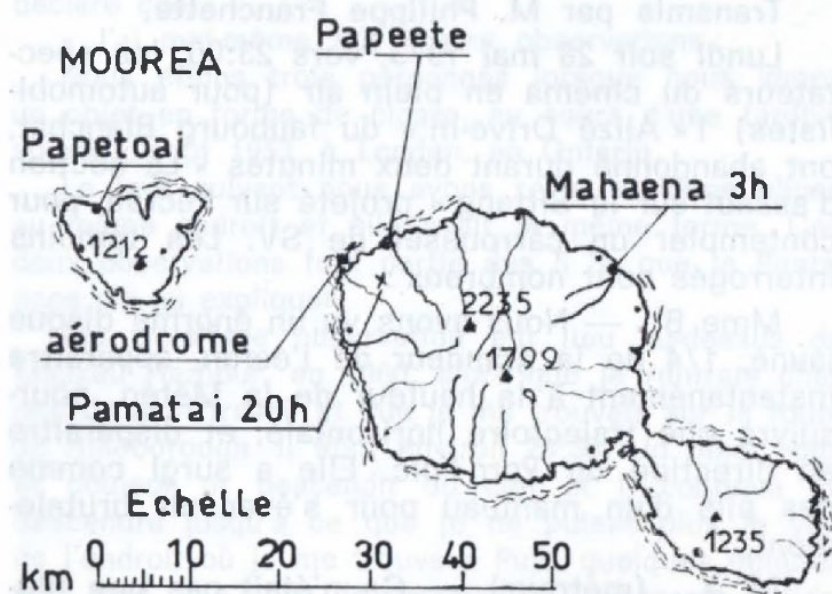
D'autre part, parmi les voiliers ancrés au port, plusieurs yachtmen ont également observé cet objet qu'ils ont pris finalement pour une météorite. A cela le mutoi et ses amis rétorquent : « C'est pas possible car l'objet n'est pas tombé à la mer ». (Nous pourrions ajouter qu'une météorite ne reste pas stationnaire et ne repart pas ensuite subitement en vol horizontal).

(« Dépêche de Tahiti » du 26 avril 1973).
Communiqué par M. M. Bastard,
Capitaine de corvette.

(suite page 14)

TAHITI

(22 avril 1973)



la dimension de 1/3 de la lune lorsqu'il passe au plus près. Sa hauteur sur l'horizon est de l'ordre de 30° à 40°. La durée du passage est estimée à environ 15 secondes. La couleur est celle d'un tube fluorescent lumière du jour. Il n'a laissé aucune trace derrière lui et était silencieux.

Le lendemain François rencontre un chef de chantier, M. Senoussa, qui travaille à la construction de la route entre El Goléa et In Salah et qui l'aborde en lui disant : « Vous avez vu hier ? » sans autre commentaire ; François comprit qu'il lui parlait de son observation de la veille. Il lui précise que l'année précédente, sans précision de date, il a vu trois disques identiques faire le tour de la ville de In Salah.

Rapporté par M. Lesbros

M. Bastard précise :

(1) Un mutoi est un garde-champêtre, adjoint de gendarmerie tahitien. Les Polynésiens ont un sens de l'observation qui dépasse en acuité celui des Européens, et voient toutes les nuits des météorites sillonner le ciel austral. Ils ne peuvent les confondre avec des lumières passant de l'état statique au vol horizontal.

(2) Pamatai se situe à 4 km à vol d'oiseau de Papeete à 800 ou 900 m d'altitude, jouissant d'une vue panoramique sur la ville, le port, et le large.

(3) Le « Philippine Bear » est un des six cargos géants de la « Pacific Far East Line », sillonnant le Pacifique, et qui avait accosté le dimanche 22 avril le quai Motu-Uta. Il mesure près de 250 m, jauge 25 000 tonneaux, et présente la particularité de transporter uniquement des chalands (environ une cinquantaine) et 550 containers.

Doté de portiques gigantesques, le « Philippine Bear » dépose ses chalands dans l'eau. Il ne reste plus aux remorqueurs qu'à les aiguiller vers les entrepôts. La tâche des marins qui travaillent à bord de ce cargo se résume essentiellement à presser des boutons.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le 28 mai 1973, carroussel d'OVNIs à Nouméa

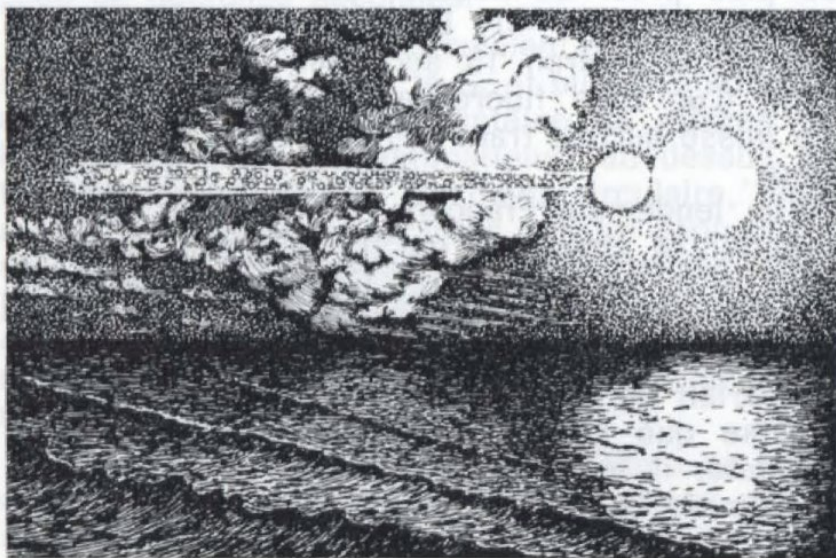
Digest de F.L. des articles parus dans « Nouméa Soir » des 29-30 mai 1973, et « Nouvelles Calédoniennes » du 30 mai 1973.

Transmis par M. Philippe Franchette.

Lundi soir 28 mai 1973, vers 23:00, les spectateurs du cinéma en plein air (pour automobilistes) l'« Alizé Drive-in » du faubourg Blanchat, ont abandonné durant deux minutes « La section d'assaut sur le Sittang » projeté sur l'écran, pour contempler un carroussel de SV. Les témoins interrogés sont nombreux :

Mme B... — Nous avons vu un énorme disque jaune, 1/4 de la grandeur de l'écran, apparaître instantanément à la hauteur de la Météo, poursuivre une trajectoire horizontale, et disparaître en direction du Porc-Epic. Elle a surgi comme des plis d'un manteau pour s'évanouir brutalement.

M. X... (mètreur) — Ce n'était pas une illusion, par exemple la réverbération d'une source lumineuse en déplacement au sol.



Mme B... — Nous avons téléphoné à la météo ; il n'y a pas eu de lancement de ballon-sonde.

M. B... — Il avait la grosseur d'un hélicoptère à très basse altitude. C'était un disque précédant une vingtaine de petites sphères bleues. Les sphères, qui brillaient d'un bleu électrique, tantôt se laissaient distancer, tantôt rattrapaient l'énorme disque.

Un enfant de 5 ans. — On aurait dit une baguette de fée avec des étincelles.

M. B... — Je l'ai aperçu du col de Magenta à 22:54. L'intensité lumineuse était comparable à l'éclairage d'un phare de DC 8 à l'atterrissage. L'objet était constitué d'une très forte lumière blanche, suivie d'une traînée d'un blanc bleuté terminée par un halo. La lumière s'est peu à peu atténuée.

Des observations, les plus longues (3 à 4 minutes) et donc les plus complètes, faites par des pêcheurs (Christian Préveziotis, son fils de 15 ans, son frère Alain-Claude, le fils de celui-ci et un ami) il apparaît que l'OVNI venait de la Tontouta et s'est dirigé vers la Havannah où il a disparu derrière les nuages. Chemin faisant, il a changé à deux ou trois reprises de direction, effectuant même des crochets avec un semblant de retour en arrière.

C'était une sorte de cigare aux formes difficilement visibles en raison du halo l'entourant. Une boule lumineuse à l'avant, au centre du halo, dont la couleur pâle a varié du blanc au bleu, en passant par des teintes jaunes et vertes. Derrière cette boule, une deuxième plus petite, avec une certaine rougeur sur les bords, et émettant vers l'arrière un très long rayon lumineux, comme un phare particulièrement puissant, beaucoup plus en tous cas qu'un projecteur de jet. Le phénomène était d'ailleurs parfaitement silencieux et avançait plus rapidement qu'un avion. A l'intérieur de ce faisceau très peu ouvert, c'est-à-dire presque cylindrique, et que certains témoins ont qualifié de traînée, plusieurs dizaines de points lumineux, évoluant très rapidement et semblant même vouloir rejoindre la source de lumière, c'est-à-dire l'objet lui-même.

On se fera une idée du phénomène par les descriptions suivantes :

- « Le faisceau d'un projecteur de cinéma avec des insectes y volant ».
- « Une mère poule suivie de ses petits ».
- « La soute arrière d'un vaisseau spatial, ouverte et éclairée de l'intérieur, en train de recevoir un grand nombre de petits appareils ».

Ces descriptions et interprétations sont concordantes et les témoins sont unanimes à rejeter l'explication d'un phénomène naturel tel une comète... A noter cependant que les pêcheurs, cités ci-dessus, ont constaté avant et après le passage de l'objet, que les étoiles filantes étaient particulièrement nombreuses ce soir-là. Mais ils sont affirmatifs, aucune confusion n'était possible : « Il faut l'avoir vu pour le croire mais c'était fantastique ».

Nouvelles Internationales

« UN ÉTRANGE OBJET » DANS LE CIEL

NOUVELLE-ZELANDE (Napier)

« The Daily Telegraph », 14 septembre 1972.

Un étudiant du lycée de Colenso, Bill Appleby, 16 ans, habitant 85, Lathame Street, à Napier, a aperçu un étrange objet planant dans le ciel, ce matin à 5:30.

« J'ai tout d'abord aperçu l'objet depuis la véranda de devant notre maison, dit-il, je regardais en direction de la mer lorsque je vis une lumière éblouissante qui ne cessait de monter et de descendre. Elle se dirigea vers l'O puis revint à sa position initiale.

Ensuite l'objet monta se nicher parmi les nuages et il ressemblait à une haltère qui se tenait sur une de ses extrémités avec deux lumières éblouissantes, et entre elles une autre lumière d'un rouge tendre qui pulsait. »

Bill déclara qu'il revit l'objet « et cette fois il semblait planer à environ 100 pieds (30 m. environ) au-dessus de Bluff Hill. Pour tout dire, je dois avoir observé l'objet pendant 5 à 7 mn. »

Bill dit qu'il pensait avoir déjà vu un UFO « si de telles choses existent », au-dessus de Poraite Hills, il y a quelque temps.

(Traduction Mlle Ch. ZWYGART.)

QUATRE OBSERVATIONS D'UFOs

NOUVELLE-ZELANDE (Auckland)

« Central Leader », 30 août 1972

Dans une lettre adressée au « Leader » et où elle critique le point de vue d'un détracteur du problème UFO, madame V.V. Robertson, de Blockhouse Bay, déclare ceci :

« J'ai moi-même fait quatre observations :

Nous étions trois personnes lorsque nous vîmes un objet en forme de cigare, au cours d'une tardive soirée d'août 1953, à London, en Ontario.

Le jour suivant nous avons revu la même chose au même endroit et elle avait la même forme. Ces deux observations font partie des 5 % que le Pentagone n'a pu expliquer.

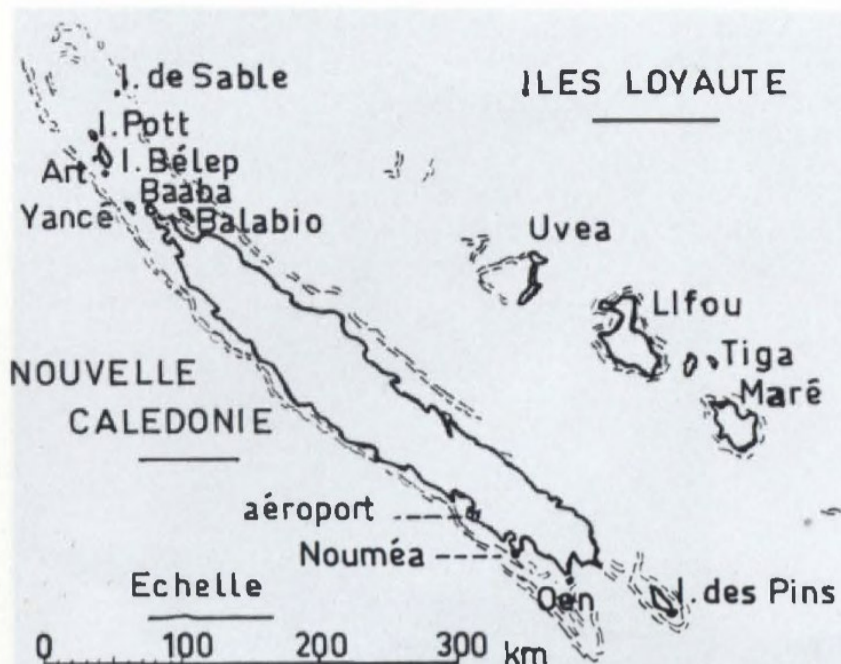
Ma troisième observation eut lieu au-dessus de Maukau Harbour, en 1960, alors que je rentrais chez moi de mon travail et que je me trouvais sur la route de Hillsborough. Il était environ 23:30. Un objet rond et couleur or descendit du ciel et il continua de descendre jusqu'à ce que je ne puisse plus le voir de l'endroit où je me trouvais. Puis, quelques minutes plus tard, il s'éleva de nouveau et il disparut rapidement de vue à grande vitesse.

Ma dernière observation se passa en 1968. L'objet survola ma maison aux environs de midi et se dirigeait d'E en O. Il était argenté, se trouvait très haut et allait à une vitesse constante. J'ai pu l'observer pendant une demi-heure environ. »

Madame Robertson souhaite ensuite une plus grande ouverture d'esprit de la part de ceux qui rient de ces choses.

(Traduction Mlle Ch. ZWYGART.)

à travers les témoignages, semblent bien indiquer que les Calédoniens ont bien assisté au passage d'un MOC. Ajoutons, pour fixer les idées, qu'il y a environ 4 700 km entre Papeete et Nouméa. Il y a grosso modo 17 000 km entre Nouméa et la France...



L'objet se serait dirigé vers les îles Loyauté où son passage a été signalé à Maré à 0:15.

M. Cambon. — J'ai vu l'objet volant apparaître vers 23:00 derrière le Shop Center faisant route en direction de Ouen Toro. Il suivait une trajectoire nettement déterminée et se trouvait à une altitude inférieure au sommet du Ouen Toro (131 m au-dessus du niveau de la mer). Il avait l'apparence d'un cigare lumineux, une boule orange précédant une queue de 100 m environ de long, piquetée de points lumineux.

Je me suis rendu au Château Royal pensant qu'il s'agissait d'un avion de grande envergure en difficulté. L'appareil s'est élevé ensuite à la verticale.

Autre information :

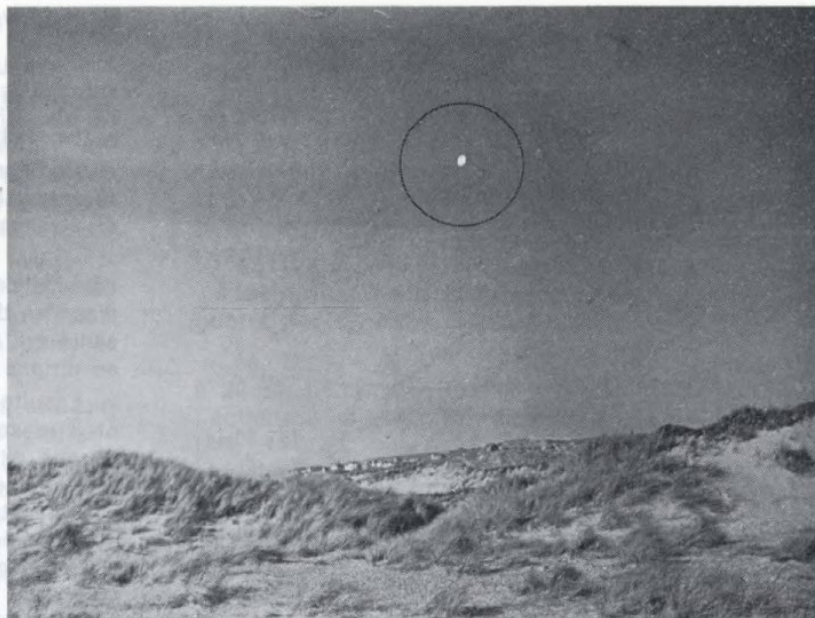
Avisés ce jour à 0:15 par M. Wiako André, petit chef de la tribu de Kaewatine Maré, de la présence dans le ciel, à 23:10, lundi 28 mai 1973 d'un aéronef en flamme, volant à basse altitude direction N-NE/E-SE. Bruit de l'appareil nettement perçu par huit personnes différentes occupées à jouer au dominos hors habitations. Ombre d'appareil aperçue ainsi que gerbes de flammes. Bruit de chute non perçu par témoins. Aéronef aurait pu atterrir en mer ou dans la forêt très dense entre les tribus de Kaewatine et de Menaku. Les gendarmes se sont rendus sur les lieux, des recherches sont entreprises.

(Notre aimable correspondant mentionne le 3-6-1973 que cette dernière affaire semble étouffée, sans suite en tous cas).

N.D.L.R. — La présence de météorites (étoiles filantes) est signalée en même temps que celle du phénomène, ainsi que dans de nombreux autres cas. De Nouméa à la côte E de Maré il y a 200 km environ. Si l'on tient compte des heures données par « Nouméa-Soir » : 22:54 et 23:10, la vitesse du déplacement serait de l'ordre de 800 km/h.

Le comportement de l'objet : nombreux crochets, remontée à la verticale, n'est pas le comportement habituel d'un météorite. Ajouté à un vol horizontal, sur 200 km, à une vitesse relativement lente, à très basse altitude (moins de 130 m à l'île Maré) ces faits, vus de l'extérieur

REENQUETE sur un cas de 1954 à Boulogne-sur- mer (Pas-de-Calais)



L'observation a été faite au lieu-dit « La Pointe aux Oies » situé à 7 km. de Boulogne-sur-Mer avec vue sur Ambleteuse au nord (carte Michelin 51, pli 1). Cette région comporte plusieurs failles orientées E-O, et ONO-ESE.

Le temps était clair, le vent de NE, la température de 12 à 14° environ.

Relation des faits

Le 24 octobre 1954, vers 17:00, M. Turpin Emile, 34 ans, inspecteur à la SNCF, était allé à la Pointe aux Oies pour photographier un tombeau d'homme du néolithique : « C'est en prenant une photo de ce tombeau que j'ai vu l'engin » dit M. Turpin.

« Sans modifier les réglages (qui devaient être sur 5 ou 7 m.) j'ai pris une photo, j'ai réarmé l'appareil et j'ai pris une deuxième photo. Pour la troisième j'ai voulu changer mes réglages, mais j'ai été incapable de retrouver l'objet. (En chronométrant le temps nécessaire au réarmement, on a calculé que deux ou trois secondes séparent les deux photos).

L'engin avait la forme d'un disque, avec un renflement sur la partie centrale. Il était de couleur métallique clair, que l'on pourrait rapprocher d'un reflet bronze.

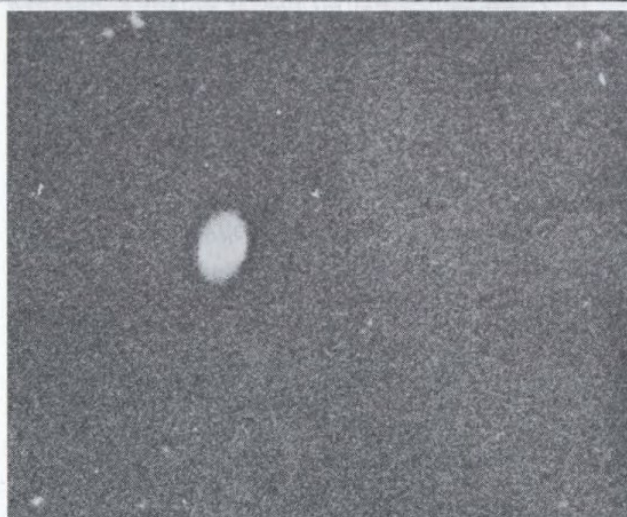
Il est passé devant moi en décrivant une parabole assez refermée. On pouvait le situer à une hauteur angulaire de 50° environ. Il venait de ma gauche, descendant sous un angle de 30° puis effectua ce qu'on peut appeler « un renversement » et remonta sous un angle proche de la verticale en s'éloignant de moi.

Il ne décrivait pas de mouvement sur sa trajectoire. Son diamètre apparent était celui de la Lune. Je n'ai perçu aucun bruit, bien que la mer ait pu me gêner ; quant à la vitesse on peut la rapprocher de celle d'un chasseur à réaction.

Détails

Les deux photos ont été prises avec un Foca standard 24x36, à l'ouverture 5,6 ou 6,3 au 1/100°

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**



de seconde. L'objectif était un Oplar f. 3,5 de 35 mm., la pellicule une tri-X.

A l'époque, des enquêtes ont été faites par la gendarmerie. Elles ont porté sur des ballons sonde, hélicoptères, prototypes nouveaux d'avions et corps célestes. Ces enquêtes ont été étendues du Nord de la France à la Belgique et l'Angleterre. Elles ont été négatives.

Lors de cette observation M. Turpin avait son appareil prêt, et a eu ce qu'il a appelé un réflexe de photographe, en réalisant la photo avant de s'étonner ou de regarder ! (3 secondes plus tard il n'y aurait pas eu de photos).

Puisse nos amis lecteurs de LDLN et enquêteurs se souvenir qu'une photo est toujours la bienvenue, et de garder autant que possible leur appareil (chargé) à la portée de la main.

N.D.L.R. — Merci à nos amis Bigorne pour son enquête, Melik-Hovsepian pour ses contacts avec le témoin, Mantaux et Nazero pour les travaux de photos. Cette relation montre une fois encore l'importance des réenquêtes 1954 ; celle-ci a permis, grâce aux recherches d'archives, de retrouver un fait inédit : un témoin en possession d'une pellicule rare. Pensez aux recherches d'archives et aux réenquêtes.

(suite page 17)

Près de DIJON (Côte-d'or) le 23 Juillet 1952

Enquête de J.-M. Bigorne et J.-P. Rauche.

Après les Etats-Unis, les OVNI se manifestèrent en France dès 1952. De nombreuses observations de cette année-là restèrent inconnues (voir LDLN n° 121, p. 13 « Les Visiteurs de l'Espace à Hautmont - Nord - le 16 juin 1952).

Cette affaire a eu lieu le 23 juillet 1952, dans le Dijonnais. Il était 23:45, M. « Dupont » (anonymat demandé) sortit de chez lui pour examiner le temps probable du lendemain. Il habitait à Crécy-sur-Tille, pratiquement à 20 km au N de Dijon, presque entre les deux rivières du lieu, la Tille et la Venelle. Il était alors forestier, connaissait parfaitement les lieux, étant capable de s'y déplacer les yeux fermés.

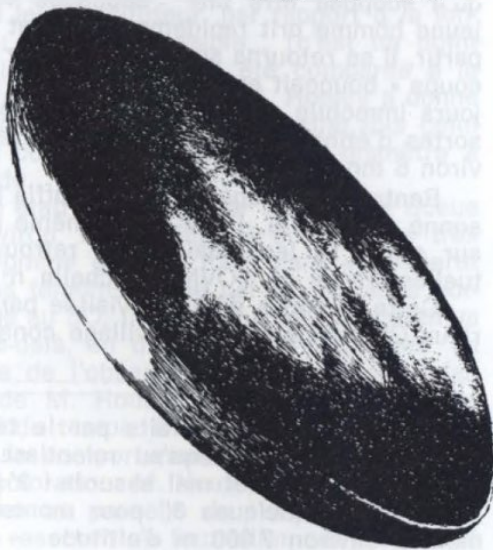
Regardant donc le ciel pour prévoir le temps à venir, il vit au NO, une lueur rougeâtre qui se déplaçait rapidement. Le ciel était clair, sans lune, malgré une brume uniforme qui cachait en partie les étoiles. M. Dupont allait rentrer, quand il se rendit compte que cela était une sorte de boule de feu traînant un large et long triangle lumineux qui s'évanouissait au fur et à mesure de son avance. Sans aucun bruit, la traînée lumineuse décrivit une trajectoire descendante, et bientôt, il put distinguer en tête, un objet dont la forme se précisait corrélativement à son approche. Etonné et surpris, le témoin ROMPIT LE CONTACT VISUEL POUR NE PAS ETRE TROMPE PAR SES SENS. Cependant, MALGRE CETTE PRECAUTION, il existait bel et bien un objet volant entouré d'une auréole jaune-orange, très brillante. Descendant toujours, mais semblant ralentir, cet objet commença à évoluer sur place à quelque 1.100 m du sol. Il se dandinait, tournait sur lui-même, et ressemblait par sa forme et son mouvement, à un disque de stade mal lancé, mais se distinguait très nettement de l'auréole qui l'entourait et lui paraissait solidaire. M. Dupont estima à 1.600 m environ la distance qui le séparait de l'OVNI ; c'était tout de même la nuit !...

Pourtant ce n'était pas tout. Brutalement l'OVNI se mit à l'horizontale et l'auréole se dessina encore plus nettement : elle était bien plus large et lumineuse sous la partie inférieure du disque. A partir de cette auréole une sorte de fumée blanchâtre sortait de quatre orifices, ou courtes tuyères, et semblait se mêler rapidement aux fins nuages environnants. M. Dupont continuait à observer le plus possible, quand l'intensité lumineuse augmenta fortement et silencieusement, l'OVNI s'éleva à la verticale, à une vitesse ascensionnelle extraordinaire. Puis il partit horizontalement au S-E. L'observation avait duré près de 4 mn et M. Dupont affirme qu'un témoin averti et équipé aurait pu photographier ou filmer l'OVNI à son point de stabilisation.

Il ajoute : « Que pouvais-je faire en pareil cas ? Si je restais assez discret à l'égard de ma famille, je crus bon de signaler le fait à la presse : la réaction fut brève et... des plus ironiques ! Quelques jours plus tard, dans la même presse, on narra des observations de la même région, et un haut-fonctionnaire (militaire retraité), sachant manier les ions et les électrons,

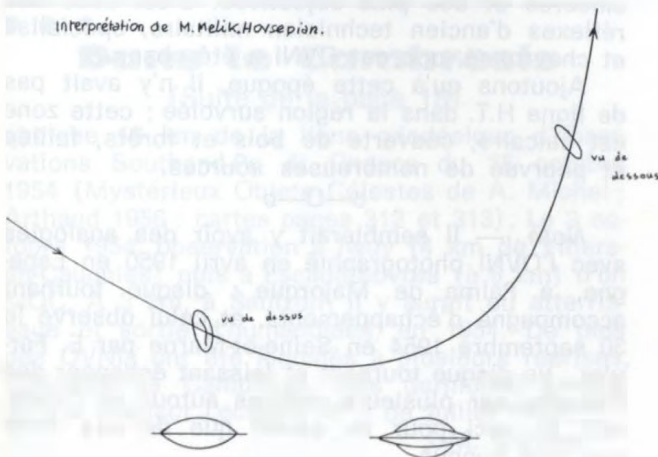


BOULOGNE-SUR-MER
24. 10. 1954



Interprétation à la chambre claire
de la 1^o photo de M. Turpin par F.L.

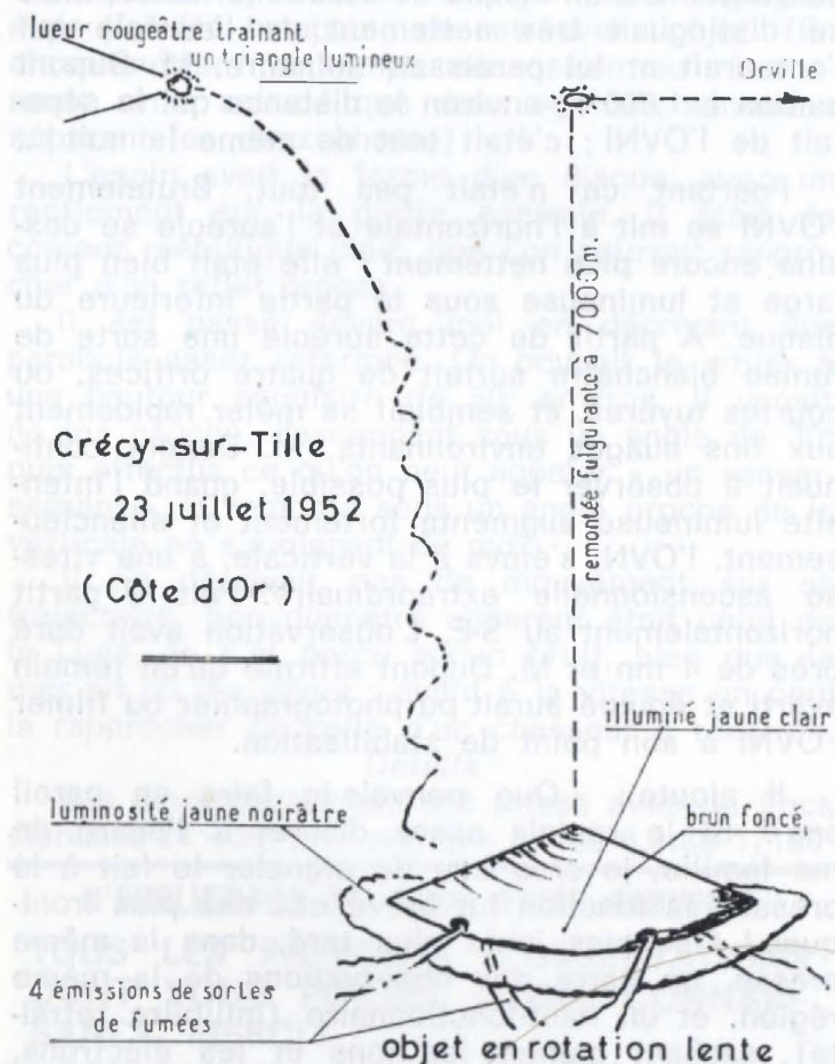
Interprétation de M. Melik-Hovsepian.



s'amusa à détruire la possibilité d'existence des engins volants, alors surnommés soucoupes volantes. J'aurais pu lui répondre, que j'étais des plus aptes à faire la comparaison avec les avions, fusées, planètes, phares, projecteurs, etc. je n'en fis rien, mais restais certain de mon observation. De cet Objet Volant, que je n'ai pu identifier, je conserve une vision très nette, qui se résume à son existence, sa mobilité et sa rapidité en silence, et sa luminosité fortement variable en intensité. Qu'importent les critiques des théoriciens qui s'enferment trop souvent dans leur cocon scientifique ! Je pense, depuis cette observation, que la construction de tels engins volants, est à la portée de certains techniciens. « Notons que M. Dupont opte pour l'hypothèse d'un engin secret très très avancé, de fabrication terrestre, mais ne réfute pas une éventuelle provenance extra-terrestre.

COMPLEMENT D'ENQUETE

Le témoin avait 43 ans en 1952. Il a fait une belle carrière militaire comme spécialiste dans l'artillerie, puis comme chef artificier. Il passa dans le civil comme forestier en Côte-d'Or. Fort méthodique et excellent observateur à la mémoire fidèle, il donne de bonnes précisions sur les détails importants. Après estimation par rapport à des repères précis, il évalue le diamètre de l'OVNI à près de 19 m. C'était bien un disque plus lumineux sur le dessous d'où l'on voyait quatre orifices par lesquels s'échappaient des sortes de fumées. Lorsque le disque tournait sur lui-même, il entraînait (ou était entraîné par) ces quatre échappements, dont les « fumées » ne restaient pas droites, mais se courbaient plus ou moins, selon la rapidité de la rotation. Le dessus du disque était plus pointu, de couleur brun foncé alors que le dessous était illuminé jaune-orange clair ; l'auréole était alors jaune noirâtre (voir croquis).



OVNI au sol dans le Cambresis (Nord)

LE 13 SEPTEMBRE 1971

Lundi 13 septembre 1971, vers 1:30 du matin, un jeune homme de Villers-en-Cauchies (13 km au NE de Cambrai) âgé de 22 ans rentrait seul chez lui, après le bal d'Iwuy. Il allait à pied, la nuit était noire, le temps frais.

Arrivé dans une côte de la D. 114, il vit à sa gauche, en contrebas, un objet rond et brillant, qui variait alternativement d'intensité lumineuse, passant d'un blanc éclatant au gris sale. Il dégageait tout autour de ses bords, ce qui ressemblait à de nombreuses étincelles blanches. Tout cela dans le silence le plus absolu.

Sans doute éloigné de 250 m en contrebas, l'OVNI au sol fut estimé après calculs, à environ 20 m de diamètre. Le témoin, situé sur une hauteur ne lui permettait de penser à une rotation quelconque du disque ; ce dernier n'était pas plat, mais avait une épaisseur qu'il n'a pas été témoin, le vit pratiquement de dessus et affirme que possible de préciser.

S'arrêtant quelques instants pour examiner ce qu'il supposa être une « soucoupe volante », le jeune homme prit rapidement peur et se hâta de partir. Il se retourna souvent pour voir si la « soucoupe » bougeait et était encore là ; il la vit toujours immobile au sol, pulsant et dégageant ces sortes d'étincelles. L'observation aurait duré environ 6 mn.

Rentré au village, il n'en souffla mot à personne et l'oublia. Il ne pensa même pas à aller sur place le lendemain pour retrouver d'éventuelles traces de l'OVNI (Michelin n° 53, pli 4).

Cette région a déjà été visitée par de Mystérieux Objets Célestes. Le village considéré est à



Chronométrage des faits par le témoin : 25'' depuis l'apparition jusqu'au ralentissement ; 30'' de descente lente et mal assurée ! 2' 30'' de stabilisation, et quelques 3'' pour monter verticalement à environ 7 000 m d'altitude — soit à une vitesse approximative de 8 400 km/h — avant de partir horizontalement en direction d'Orville au SE.

Les indications avancées, ont été minutieusement étudiées par le témoin et sont des plus sincères et des plus objectives. C'est avec des réflexes d'ancien technicien militaire, spécialisé et chevronné, que cet OVNI a été observé.

Ajoutons qu'à cette époque, il n'y avait pas de ligne H.T. dans la région survolée ; cette zone est calcaire, couverte de bois et forêts, faillée et pourvue de nombreuses sources.

o—o—o

Note. — Il semblerait y avoir des analogies avec l'OVNI photographié en avril 1950 en Espagne, à Palma de Majorque : disque tournant accompagné d'échappements, et celui observé le 30 septembre 1954 en Seine-et-Marne par E. Farnier : un disque tournant et laissant échapper des flammes par plusieurs orifices autour de l'appareil. Et ceci pour ne parler que de ces deux cas très connus...

INFORMATIONS ET ENQUÊTES

DE M. TYRODE

Jeudi 27 avril 1899 vers 16 heures \pm 10 minutes.

Il est très rare de remonter aussi loin dans le temps pour une observation, avec des témoins encore vivants, et le fait mérite d'être signalé.

Le fait se passe à Baye (Marne) et les témoins sont M. A. Houley (né le 1^{er} février 1890) et M. Daniel Bergère, tué près de Nancy au cours de la guerre 1914-1918.

Ce jeudi, les deux enfants (le témoin a 83 ans aujourd'hui) jouaient à la toupie sur la RN 51 en plein centre de l'agglomération. Les deux témoins furent soudain tirés de leur jeu par une très vive lueur qui leur apparut dans le ciel en direction du NE. Ils levèrent les yeux, et M. Houley aperçut le phénomène face à lui. Malgré un beau temps clair et ensoleillé, le ciel était illuminé d'une intense lueur rouge, et M. Houley eut la surprise de voir arriver, face à lui, une énorme boule rouge, telle une sphère de feu d'un rouge incandescent, qui traversait la rue en oblique. Elle se déplaçait relativement lentement, sans bruit perceptible, malgré sa proximité apparente. Ceux-ci estimèrent son altitude entre 200 et 250 m, altitude qui fut corroborée par des personnes plus âgées, dont leur instituteur, par rapport à la longueur de la trajectoire visible... (c'est un point bien délicat). La grosseur a été comparée à la largeur de la route, soit 10 m. M. Houley a donné parfois le diamètre comme égal à cinq fois celui de la lune, ce qui correspond à ce diamètre à cette altitude.

La boule était prolongée par une courte queue de 5 m environ. L'objet filait à une vitesse très régulière, comme glissant dans l'air, et disparut à la vue des témoins caché par les maisons bordant la route au SO. Il est probable qu'il continua sa route au-delà, en direction des vignobles. La durée totale de l'observation fut de 9 secondes aux dires de M. Houley qui refit par la suite l'estimation du temps. Il n'y a eu aucun changement dans le comportement, ni dans la vitesse, ni dans la coloration. M. Houley ne ressentit rien de particulier au passage de l'objet, par contre M. Bergère ressentit un fourmillement généralisé sur la surface de sa peau, fourmillement qui dura un bon quart d'heure après la disparition de l'objet. Il se sentait de plus très nerveux. Après le passage de ce phénomène, les enfants se précipitèrent chez leurs parents pour leur raconter

Dans le Cambresis

(Suite de la page 18)

quelque 10 km de la ligne géodésique d'observations Southend-Po di Gnocca du 15 octobre 1954 (Mystérieux Objets Célestes de A. Michel ; Arthaud 1956 ; cartes pages 312 et 313). Le 3 octobre 1954, observation à Iwuy (4 km de Villers-en-Cauchies) puis à Escaudœuvres (à 8 km) d'un MOC. A 3 km, à Saulzoir, il y aurait eu atterrissage et sortie d'humanoïdes, en 1954. De plus des OVNIs ont été signalés à plusieurs reprises, survolant le Cambresis, ces dernières années (LDLN Contact Lecteurs n° 3 de juillet 1972).

J.-M. Bigorne

l'aventure. On les crut sur parole, bien que personne n'ait rien vu de bien positif, mais de nombreuses personnes remarquèrent l'intense lueur, et une dame âgée « la Mélie » fut très affirmative et ses déclarations appuyèrent le récit des enfants.

Le lendemain, en classe, ils racontèrent leur observation à leur instituteur, M. Houiller, en pensant que celui-ci leur fournirait une explication du phénomène. Après réflexion, il leur affirma qu'il devait s'agir d'un bolide qui aurait été sur le point de chuter, et qu'il avait dû le faire pas très loin du pays. Cependant rien n'est venu appuyer cette affirmation, et aucune chute de bolide n'a été signalée dans les parages. M. Houley contesta que ce fut un bolide, bien que ce ne soit pas encore de mode à l'époque dans une classe. Il consigna son observation sur un cahier. Personne ne parla plus de cette affaire, M. Houley quitta le pays vers l'âge de 16 ans et n'y revint plus. Entendant parler de MOC, il eut la chance de retrouver ses notes vieilles de 74 ans.

N.D.L.R. — On ne peut pas affirmer qu'il ne s'agit pas d'un bolide. L'éclat lumineux aurait pu lui donner un volume hors de proportion avec son volume réel. Le poids pouvait être également peu important et sa chute ne pas avoir été remarquée. Rappelons-nous que seule « la Mélie » a pu décrire l'objet dans le village. Mais 1899 reste une « bonne année » pour les soucoupes volantes, et on ne peut pas non plus affirmer que l'objet n'en était pas une. Ce qui m'a paru digne d'intérêt et à signaler également, c'est le caractère marqué de M. Houley, qui dès l'âge de neuf ans consigne sur un grand cahier les faits remarquables dont il a été le témoin... Il y a là une qualité peu courante.

Près de Marengo (Algérie), à la fin de l'été 1954 vers 18:30.

Un couple qui demande l'anonymat, résidant en Algérie depuis 33 ans, parcourait en side-car la plaine de la Mitidja, rentrant de Cherchel à Alger. Près du « Tombeau de la Chrétienne » ils remarquèrent un objet dans le ciel qui les fit ralentir et s'arrêter. Le mari (51 ans à cette époque) dit à sa femme : « Regarde cela, là-bas, on dirait une soucoupe volante ». Il s'agissait d'une sorte de disque très lumineux qui se déplaçait, venant de l'Aurès, se dirigeant vers la mer. Il était, disent-ils, rond comme une assiette. Sa teinte approchait le jaune de celle du soleil, brillante comme lui. Le déplacement était régulier et relativement lent. Ils ont apprécié la vitesse à 100-150 km/h d'après le temps qu'il a mis à franchir les montagnes bien connues des témoins. Aucun bruit ne fut perçu par les témoins. La hauteur de la trajectoire a été variable. L'objet venant de l'Aurès, la trajectoire descendait nettement sur la plaine. Les témoins ont estimé qu'il devait se situer à 700 ou 800 m au-dessus de la Mitidja. Il est ensuite remonté sur la montagne se situant sur son parcours et s'est éloigné vers la mer où les témoins l'ont perdu de vue.

Ils ajoutent que, malgré une forme circulaire définie, les contours de l'objet restaient un peu flous, comme le ferait une agitation atmosphérique, au-dessus du sol par temps de chaleur.

N.D.L.R. — On remarque que souvent les objets paraissent suivre le relief du sol.

A Dôle (Jura), le 2 janvier 1971 à 8:30.

M. Saugier en ouvrant ses volets aperçoit dans le ciel une forme lumineuse qui se déplaçait sur une trajectoire E-O. Apparu du côté du Mont-Poupet, l'objet se déplaçait horizontalement, arriva au-dessus de la ville, rasa le toit de l'église passant à mi-hauteur de la croix (selon la ligne de vision bien sûr) et poursuivit sa route vers l'O. Mme Saugier alertée, put voir l'objet, plusieurs personnes l'observèrent également. Il se présentait sous la forme d'une longue traînée lumineuse de couleur rouge, avec des halos sur le pourtour. Son aspect général était celui d'un globe suivi d'une queue : l'avant formait un cercle bien arrondi se prolongeant par une partie très allongée terminée en pointe. Le diamètre de la boule égalait la moitié de celui de la lune, la longueur totale de l'objet était égale à sept fois ce diamètre. L'observation dura deux minutes environ.

En aucune manière cet objet ne pouvait être assimilé à un avion. Sa vitesse était assez grande, l'aspect de l'objet ne changeant pas pendant toute la durée de l'observation. (Il est possible que ce soit un météorite).

A Parsac (Creuse) en août 1962 vers minuit.

M. Duranton, musicien de bal, se trouvait devant sa maison, regardant le ciel. Soudain, il aperçut quelque chose d'assez gros, qui lui parut se détacher d'une étoile selon son expression. Cet objet prit une direction sensiblement horizontale, partant du SO arrivant presque au S, dans un déplacement très lent. Après quelques secondes, il s'arrêta et il stationna là un moment. Tout à coup, de cet objet le témoin vit sortir une autre chose très brillante qui se dirigea d'un vol beaucoup plus rapide et toujours horizontal vers l'E. Puis il accéléra brutalement, fit un angle apparemment droit qui le déporta vers le S, puis un nouvel angle à gauche qui déporta sa trajectoire vers le SE. Finalement, un dernier angle droit fut suivi d'une très brusque accélération et l'objet disparut sans que le témoin puisse se rendre compte dans quelle direction. Pour le témoin, il pense qu'il s'agit d'une soucoupe-mère qui aurait largué un objet plus petit. Cela lui parut ainsi, car après le largage, l'objet le plus gros repartit d'où il était venu, c'est-à-dire vers « l'étoile » du début de son observation.

N.D.L.R. — Quelle splendide séquence si *RESUFO* avait été présent ce soir-là. Que de documents se perdent ainsi faute de savoir ou de vouloir s'organiser. C'est pourtant si simple !

A Quimiac (Loire-Atlantique), le 12 août 1971 vers 23:00.

Les quatre témoins : Loïc Petel, Alain Vitz, Philippe et Pierre Mathiotte, se trouvaient dans un camping, sur la place du marché à Quimiac, à 200 m de la mer, bordé d'un côté par une très haute maison, de l'autre par des prés et une forêt. Au moment des faits ils se trouvaient près de la tente d'Alain, en bordure de la forêt et bavardaient.

Le ciel était gris, en partie couvert de nuages espacés, il avait plu une heure auparavant, la nuit était relativement noire. Non loin de là, à 200 m, le terrain de camping était éclairé, un badga de binious jouait des airs folkloriques.

L'alerte fut donnée par Pierre qui aperçut une lumière se déplaçant assez rapidement dans le ciel. Il s'agissait d'un objet assez gros, d'une taille comparable à celle de la lune, de même coloration, tirant sur le jaune. (Le 12 août 1971, la lune à son dernier quartier se levait à 22:53 à Paris). Cette couleur était semblable à celle des lampes qui éclairaient le camp, tirant sur le blanc.

L'objet se déplaçait un peu au-dessus des nuages, presque à leur hauteur, les éclairant parfois par dessus. Sur la forme de ses contours, des témoins prétendent que les bords étaient nettement délimités, trois autres que ce bord était un peu flou. Dès la première apparition de la boule, le terrain de camping se trouva violemment éclairé, et cela dura tant que l'objet se trouva dans le champ de vision des témoins. Il y avait à peu près une dizaine de secondes que durait l'observation lorsque l'objet disparut derrière un gros nuage qui en fut très éclairé, et le terrain de camping resta éclairé également. L'objet paraissait se déplacer en bordure de mer du NE au SO. Il passa donc derrière le gros nuage, et réapparut de l'autre côté à la même vitesse et sur la même trajectoire. Après un parcours en pleine visibilité l'objet pénétra dans un deuxième nuage et le même processus se reproduisit. Il fut visible encore pendant un dizaine de secondes. Finalement, l'objet parut s'éteindre subitement, le ciel parut devenir d'un noir d'encre, et le terrain de camping ne fut plus éclairé que par ses propres lampes. Selon les quatre témoins, on crut entendre comme un bruit d'explosion, à ce moment, de la direction où l'objet avait disparu. Selon eux l'objet devait se déplacer à proximité de la côte. La durée totale de l'observation a été d'environ 30 secondes.

Circonstances annexes

Les jeunes gens ont remarqué que durant le temps de l'observation ils ne perçurent pas le bruit de la musique du camping voisin qu'ils réentendirent dès la cessation du phénomène. Ils ont mis tout d'abord ce fait sur la surprise causée par l'observation, puis à la réflexion, ils se dirent qu'ils auraient dû continuer à percevoir la musique...

Il ne s'était pas écoulé plus de trois minutes après la cessation du phénomène que les témoins ressentirent une très grande soif. N'étant pas particulièrement argentés ils décidèrent de se passer de boisson. Au bout d'une dizaine de minutes leur besoin de boire s'était atténué mais les faisait encore souffrir. Philippe, Pierre et Loïc furent pris d'une forte envie de vomir, sans effet. Ils résolurent de se coucher malgré leur soif et leur tiraillement d'estomac, et pas plutôt couchés ils s'endormirent d'un profond sommeil. Ils ne ressentirent rien les jours suivants.

● ● ●

Le 14 Février 1973 à Annecy - Vaux-en-Bugey - Béligneux

d'après M. LEBEAU

ANNECY

Le mercredi 14 février 1973, à 7:25, ma femme préparait le déjeuner dans la cuisine, lorsqu'elle aperçut par la fenêtre, en direction du Parmelan, une boule rouge orange de luminosité intense, ressemblant à un projecteur de rue, très très brillant. Elle s'approche de la fenêtre intriguée et aperçoit à ce moment trois petites boules sous l'objet. Elle courut vers la fenêtre de la chambre pour avoir une vision plus dégagée, mais tout avait alors disparu.

La boule aperçue était aplatie vers le bas, en forme d'ancien casque, ou de projecteur. Elle était d'un rouge éclatant comme le soleil, la partie aplatie était d'un jaune pâle scintillant, presque blanc lumineux. Elle se situait en direction de Naves-Parmelan, grossièrement, NE.

N.D.L.R. — Le dessin reproduit la photo prise de la fenêtre du témoin. Le croquis de l'objet, exécuté avec soin par M. Lebeau, restitue l'emplacement où il a été observé. Si la distance est inconnue, on se rend compte que l'altitude est

peu élevée, probablement moins de 700 m. Rien de connu ne ressemble à l'objet observé.

VAUX-EN-BUGEY (60 km plein O d'Annecy).

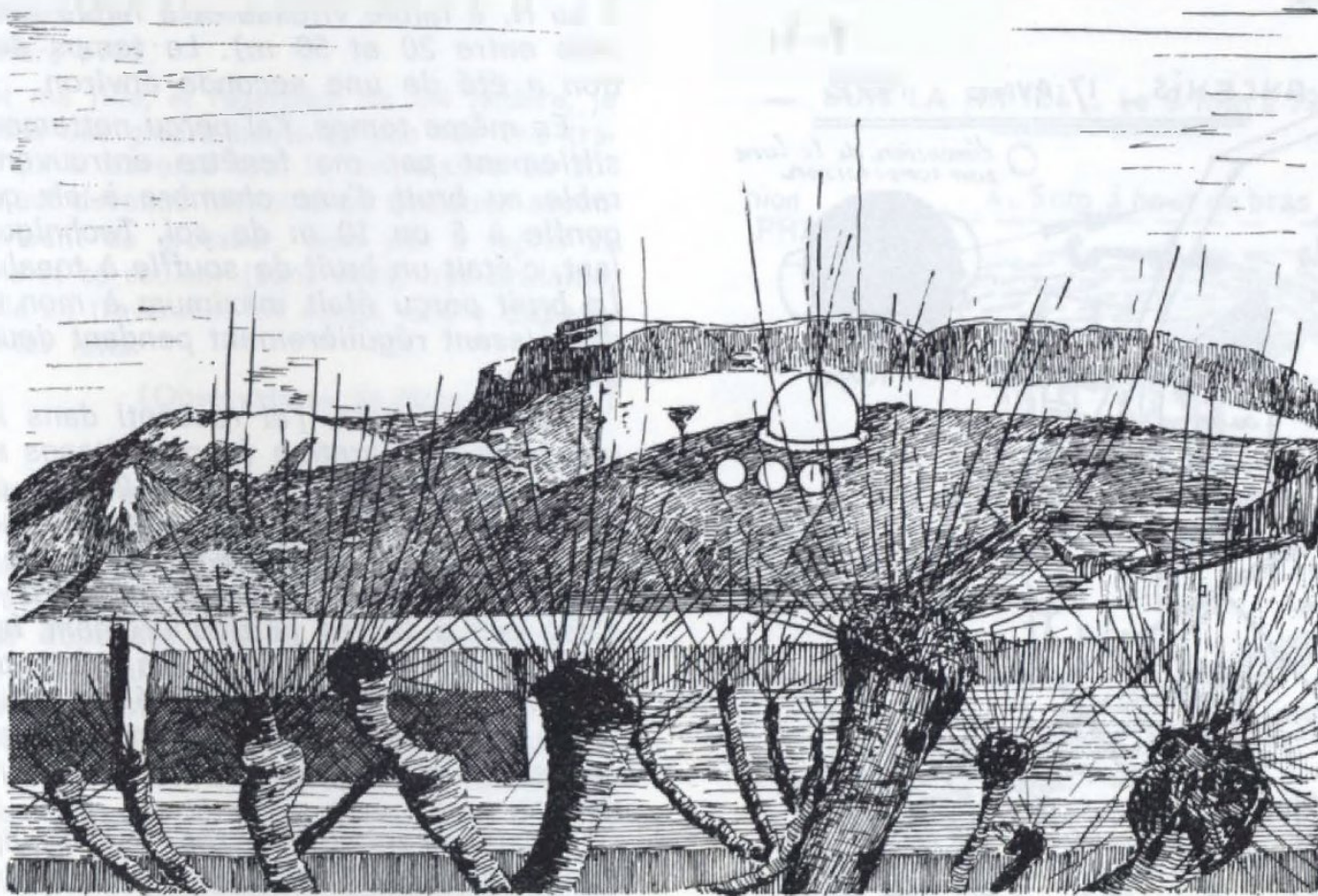
M. Henri Rey se trouvait, le 14 février 1973, à Vaux-en-Bugey, quand entre 16:00 et 17:00, il aperçoit en direction de Lyon une boule blanche plus grosse que la lune à l'œil nu. Le témoin détourne un instant son attention et lorsqu'il voulut regarder à nouveau tout avait disparu.

N.D.L.R. — Le croquis du témoin que nous n'avons pas reproduit ne donne pas le dessin d'une boule en réalité, mais un objet qui ressemble, comme forme, à un oméga en lettre capitale.

BELIGNEUX (78 km plein O d'Annecy).

Le 14 février 1973, un ami de mon neveu a vu et photographié une boule rouge à Béligneux. On m'a promis la photo... je l'attends.

N.D.L.R. — On peut supposer que ces trois lieux d'observation sont alignés, si l'on admet que l'objet de Vaux-en-Bugey se situait plus au S, comme le souligne le témoin M. Rey.



● ● ●

Interrogeant les danseurs du camp de ce soir-là, ceux-ci dirent qu'ils n'avaient rien remarqué d'anormal. Il y avait environ deux cents personnes au bal.

N.D.L.R. — Les faits sont toujours à respecter, ce n'est que l'interprétation qui peut différer. Cette observation fait partie de celles dont l'interprétation peut être douteuse. Les circonstances annexes ne sont pas forcément liées à l'observation : pour la musique, l'avocat du diable peut invoquer une saute de vent ; pour la soif, une nourriture salée prise en commun. L'objet n'est pas forcément un MOC et peut être un bolide en fin de parcours (explosion).

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

ANCENIS

ANCENIS (Loire-Atlantique), 17 avril 1972 vers 22:00.

(Enquête de M. Tallé)

Le témoin Cécil Blondel décrit un objet qui est représenté par les dessins joints. Il a eu la très nette impression de le voir passer à très faible altitude : entre 20 et 40 m et il a estimé son diamètre à 7 à 8 m.

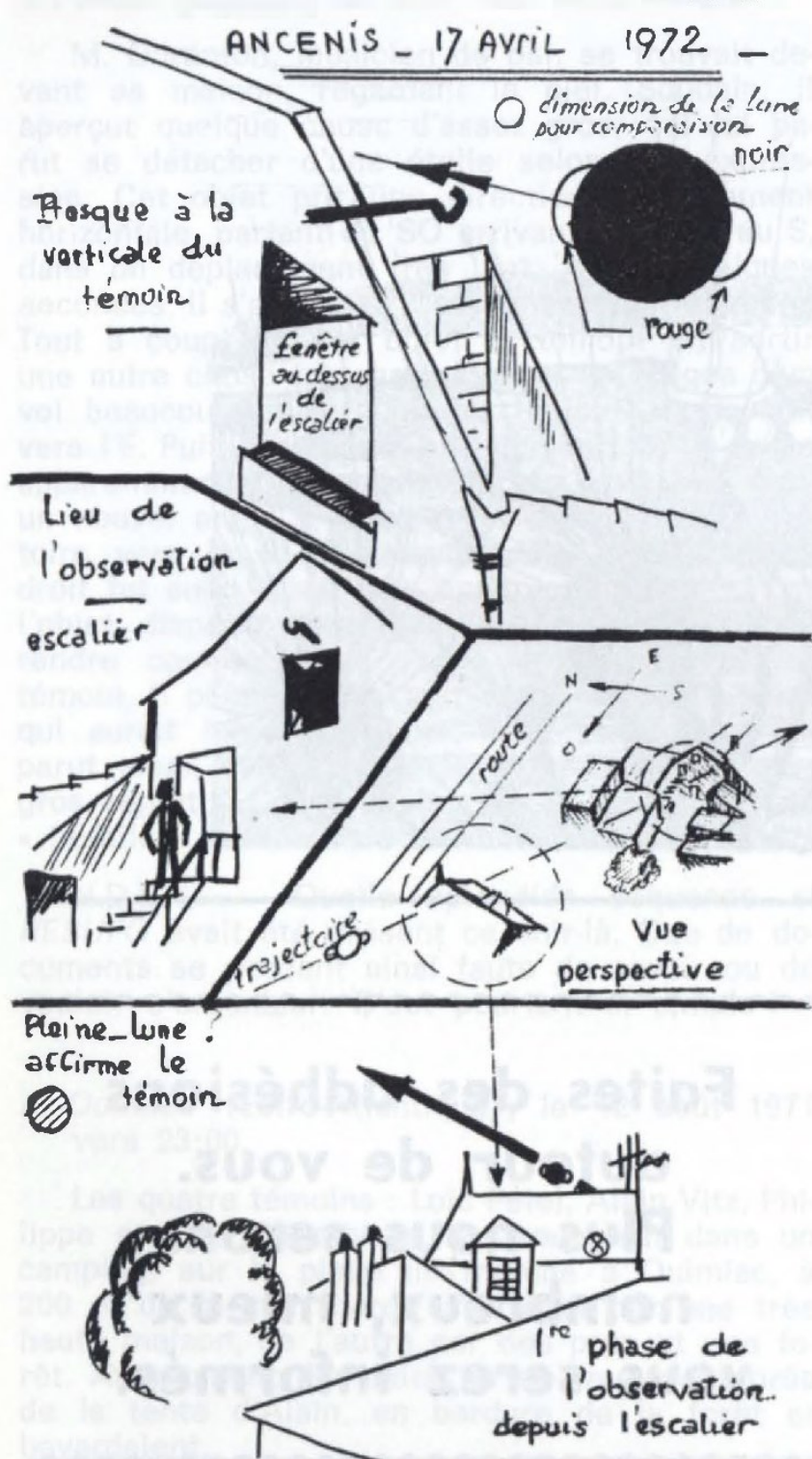
L'observation de l'objet a duré 2 à 3 secondes, au cours desquelles il a entendu un bruit comme celui que ferait une ficelle avec laquelle on ferait tourner une pierre attachée à un bout.

Le témoin est un garçon simple et direct, en totale possession de ses moyens, et nous a paru digne de foi. Nous ne pouvons que reconnaître sa sincérité.

Un point est resté obscur : il affirme ce soir-là avoir vu la lune bien ronde... alors que ce jour du 17 avril 1972 précède tout juste le premier quartier. Cependant la direction qu'il en donne est correcte.

N.D.L.R. — L'enquête n'a eu lieu que le 3 février 1973, soit plus de 9 mois après. Il est possible que la date soit inexacte comme il arrive souvent... ou que ce ne soit pas la lune qui ait été aperçue ?

F. L.



De nos Lecteurs

DERRIERE LES VOLETS DE MA CHAMBRE

Belfort, le 19 mars 1973 à 01:33 du matin.

par M. MERCIER Raymond

C'est un jeune homme de 26 ans, bachelier (Math-Elem), technicien supérieur en Electronique, photographe débutant, radio amateur, astronome amateur, bref un jeune dynamique en pleine possession de ses moyens.

J'ai sans me vanter une très bonne vue : je dédouble ϵ 1 et ϵ 2 de la Lyre, et distingue 9 étoiles des Pléiades à l'œil nu, et en ville, écrit-il. Côté ouïe, des tests en laboratoire ont donné 20kHz comme fréquence ce qui à mon âge est remarquable (limite maximum).

Cette nuit-là, ciel couvert, je fus réveillé en sursaut dans ma chambre au deuxième étage, non par quelque cauchemar, mais par un phénomène extérieur que j'ai perçu sous trois aspects simultanés : lumineux, auditif, physiologique.

J'ai aperçu dans l'entrebaillement des volets, une tache de lumière douce venant du haut, de couleur jaune-orangé, qui m'a paru se diriger du S au N, à faible vitesse et à faible altitude (estimée entre 20 et 50 m). Le temps de l'observation a été de une seconde environ.

En même temps, j'ai perçu nettement un faible sifflement par ma fenêtre entrouverte, comparable au bruit d'une chambre à air que l'on dégonfle à 5 ou 10 m de soi. Techniquement parlant, c'était un bruit de souffle à tonalité médium. Le bruit perçu était maximum à mon réveil, puis décroissant régulièrement pendant deux secondes environ.

Simultanément, j'ai ressenti dans ma poitrine une sorte de vibration (genre tétanos musculaire) dont j'estime la fréquence à 20 Hz, et ceci dès mon réveil. Cette étrange sensation, la première fois que cela m'arrive, s'est atténuée au rythme des impressions visuelles et auditives ; mon cœur s'est mis à battre particulièrement fort, et plus rapidement, pendant et après cette observation, ce qui m'a fort impressionné et intrigué.

Je dois reconnaître que mon émotion a été excessive au point de ne pas vouloir regarder au dehors.

Quelques minutes après, je me suis levé pour écrire en quelques mots mes impressions, la date, l'heure exacte. Je suis resté éveillé durant la demi-heure qui a suivi, et je n'ai entendu de véhicule que dix minutes plus tard.

J'ai contacté notre ami J.-P. Shirch qui habite à 150 m de mon domicile, mais sa nuit n'a pas été troublée.

Depuis ce jour, je ne sors plus dehors sans mon Minolta 16 QT que j'ai acheté deux jours seulement avant l'observation... pour chasser les OVNI. Je possède en outre un compteur Geiger.

N.D.L.R. — Ce récit que nous avons développé dans son intégrité, outre une analyse particulièrement détaillée des sensations perçues, met en évidence la sensation de peur (ressentie souvent par les animaux) en présence de certains engins (ou de certaines émissions) qu'il faut ajouter aux sensations physiologiques ou psychiques. Il faut

attribuer la précision de cet exposé à la présence d'esprit du témoin qui a noté ses sensations immédiatement après les avoir perçues et peut-être également à la perfection de son sens auditif, visuel aussi. Nous avons trouvé cet exposé remarquable comme sensation type de l'organisme face au phénomène.

En Côte-d'Or. — Le 31 mai 1969, M. Arvier circulait sur la RN 74 en direction N-S, vers Beaune. Entre Corgolin et Ladoix, à minuit six minutes il vit sur son côté droit s'élever une lumière venant du sol. Il pense qu'elle partait d'une carrière.

75) PARIS

26 mai 1972.

Il était 22:50 quand, regardant le ciel de ma fenêtre, rue Lepic, j'aperçois une grosse lumière rouge-orange, comme une boule aplatie. Après 3 ou 4 secondes d'observation, elle diminua de grosseur durant 3 secondes, devint bleue comme un point, et pulse plusieurs fois avant de disparaître sur une trajectoire SO-SE. Sa dimension était celle de 4 ou 5 fois Vénus au maximum. Je connais bien les feux pulsants des avions et ce n'en était pas un.

21 novembre 1972.

Attendant ma fille, et regardant de ma fenêtre, je vois à nouveau une grosse boule aplatie sur une trajectoire O-E qui a traversé tout le ciel visible en 30" environ. Elle est devenue lointaine en quelques secondes en diminuant de grosseur, puis elle a repris sa taille normale et sa couleur jaune doré, très brillante, restant visible en traversant un nuage. Elle a disparu, occultée par les toits.

(Observations de Mme Gaillard.)

Le 25 septembre 1972, vers 05:15, à *Mérignac* (Gironde), M. et Mme Freyssinet et leur fils observèrent une grosse boule blanche, naviguant à faible allure dans le ciel, à une altitude ne paraissant pas dépasser 150 m. La luminosité de l'objet était égale ou supérieure à celle de la pleine lune, sa dimension angulaire de 2 à 3 cm à bout de bras. Il s'élevait en diagonale, comme s'il venait de décoller à quelques centaines de mètres plus loin derrière un bois. Puis l'objet poursuivant son ascension, dans un silence absolu, en trajectoire rectiligne, disparut dans le ciel très haut et très loin, 5 minutes après, vers le SE. Les témoins m'ont déclaré avoir fait une observation exactement semblable, au même endroit, en 1970, mais ils ont vu cette fois l'objet tourner sur lui-même. Les témoins sont dignes de foi, leur fils âgé de 10 ans a été très impressionné. Le chat, que sortait Mme Freyssinet n'a manifesté aucune émotion particulière.

Le 16-10-1972 à 19:00 juste, à *Mérignac*, mon frère a observé vers le SO, haut dans le ciel, une boule lumineuse blanche se déplaçant à allure moyenne d'E en O, à la nuit tombante. Puis elle s'arrêta, un seconde ou deux, et démarra soudain en trombe à une allure extraordinaire mais très vite elle s'éteignit ou disparut sur place en laissant une fumée blanche.

(Communiqué par M. Béziat)

Dans le Gers. — Le 9 mars 1973, M. Destruhaut circulait en voiture sur la N 124, entre Auch et Mont-de-Marsan. A la sortie d'Auch son attention est attirée par un nuage, unique dans un ciel bleu. Le soleil était à son couchant, rouge, non éblouissant, se découpant nettement dans une légère brume à l'horizon. Il n'y avait pas de vent. Le nuage était d'un blanc laiteux, et donna lieu à des observations insolites durant le parcours.

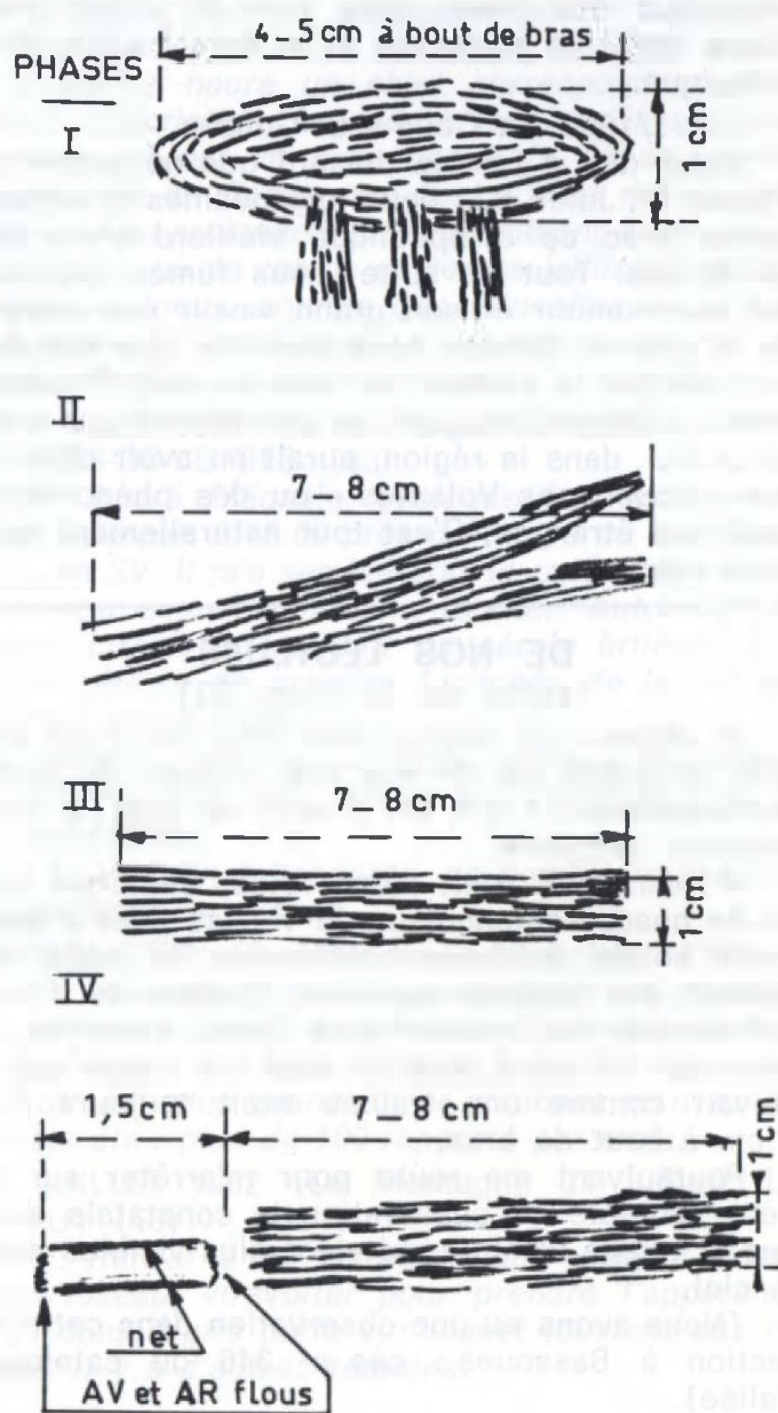
« J'ai observé le phénomène par intermittence, la conduite et la topographie ne se prêtant pas à une observation continue, pendant dix minutes environ. L'observation a débuté vers 18:45. L'observation se décompose en 4 phases.

1^{re} phase : Le nuage est à une hauteur angulaire de 6 à 8° en direction du SO (vers Montesquiou). La longueur est de 4 à 5 cm à bout de bras, son épaisseur au centre de 1 cm environ. De forme ovale, il comporte trois proéminences vers le bas.

2^e phase : Lorsque je pus l'observer à nouveau le nuage avait totalement changé de forme. Il avait l'allure d'une fourchette à deux branches.

(suite page 24)

SUR LA RN 124 — Le 9 mars 1973.



PLEINS FEUX SUR LA CREUSE (1)

(A LA MEMOIRE DE G.-J. DOHMEN)

par Jan D'AIGURE

« En Creuse, vacances heureuses ! » proclament les dépliants publicitaires. Ils ont certainement raison. Pays de bocage et de bois, entrecoupé de rivières poissonneuses et émaillé d'étangs, ce département est le pays des vacanciers avides de calme et de nature, des pêcheurs et des chasseurs. Hélas, il n'en demeure pas moins vrai que malgré ses 5 606 km², la Creuse reste un des départements les moins peuplés de France. D'une vocation agricole modeste, sans ressources naturelles, aux industries quasi inexistantes, il est victime du dépeuplement le plus important après la Lozère.

Département « insignifiant » serait-il possible de dire ! Et pourtant, malgré cet aspect économique et humain très défavorable, la Creuse recèle une aire de survols permanents de « Soucoupes Volantes ». Aire réduite en superficie, mais certainement une des plus importantes de France par le nombre et la qualité des observations.

Au N.-E. du département, Toulx-Sainte-Croix culmine à 655 m. C'est autour de ce petit village que « TOUT » semble se passer. Nous aurons l'occasion de revenir sur l'aspect géographique et historique des lieux, mais tout de suite, nous allons céder la place aux faits dans l'ordre chronologique.

.../.../1906. La Celle-sous-Gouzon.

C'est tout à fait par hasard que nous rencontrâmes M. Jules B..., nous engageâmes la conversation avec ce sympathique vieillard alors âgé de 85 ans. Tout de suite, nous fûmes charmés par son humour et son grand savoir des choses de la nature. Comme nous menions une enquête motivée par la lecture du livre de J.-G. Dohmen, nous lui demandâmes s'il ne connaissait pas quelqu'un qui, dans la région, aurait pu avoir observé des « Soucoupes Volantes » ou des phénomènes lumineux étranges. C'est tout naturellement qu'il nous répondit :

DE NOS LECTEURS

(suite de la page 23)

3^e phase : Un changement très net s'est produit. Le nuage est devenu très allongé, de forme rectangulaire : 7 à 8 cm à bout de bras. Il était toujours immobile.

4^e phase : Il était alors 18:55. Semblant sortir du nuage rectangulaire je vis un objet d'apparence solide, totalement différente du nuage qui gardait son aspect vaporeux. Il était de forme cylindrique, de couleur gris foncé métallisé. Il mesurait 1,5 cm à bout de bras. Le nuage qui le suivait comme une traînée avait toujours 7 à 8 cm à bout de bras.

Poursuivant ma route pour m'arrêter sur un lieu favorable à l'observation je constatais alors que ni nuage ni objet n'étaient plus visibles dans le ciel.

(Nous avons eu une observation dans cette direction à Bassoues : cas n° 346 du catalogue Vallée).

« Ah oui, des « Soucoupes Volantes », oui, j'en ai vu... J'ai même vu des « Martiens », oui, comme je vous vois... mais il y a longtemps. Attendez, je vais vous raconter.

« C'était en fin de saison, j'avais 18 ans à l'époque et j'étais apprenti menuisier à Gouzon. Je venais de poser une fenêtre à un domaine de la Celle et je rentrais. Je me dépêchais car j'étais resté un bon moment à discuter avec la fille de ferme... Vous savez ce que c'est. Il faisait nuit noire mais le temps était clair. Je ne pensais pas aux « Martiens », que non, je pensais plutôt à la fille... Pardi ! »

Il pouvait donc être 22:00 environ et le témoin se hâtait le cœur léger. Soudain, alors qu'il parvenait à l'embranchement du chemin qui conduit au domaine de Manaly, quelle ne fut pas sa surprise, sa stupeur même, de découvrir une curieuse assemblée de personnages.

Ils étaient 10 ou 12, assis en rond à même le sol du chemin. Le témoin passa à 10 m d'eux. Ils le regardèrent passer en silence, tous, et ceux qui lui tournaient le dos se retournèrent à son passage. Ils étaient là, assis sans dire un mot, sans parler entre eux, sans quoi, le témoin les aurait entendus dans le silence de la nuit. C'est ce mutisme qui « effraya » le plus M. B... qui se hâta de poursuivre son chemin sans se retourner.

« Comprenez, nous dit-il, ç'aurait été des gens normaux, ils m'auraient dit bonsoir, fait un signe de tête ou de main... Mais là rien. Ah ! je peux vous assurer que je ne me sentais pas fier ».

L'observation fut donc de courte durée, une dizaine de secondes. Le témoin ne put pas détailler les « individus » mais il est certain des points suivants : C'étaient tous des hommes. Ils n'étaient ni trop jeunes, ni trop vieux. Ils paraissaient tous vêtus de la même façon, dans une sorte d'uniforme gris, ni trop clair ni trop foncé. Près d'eux, il n'y avait aucune source de lumière, aucun feu, aucun objet (sac, paquet...) et aucun véhicule. Toutefois, le témoin eut l'impression que les personnages étaient assis en rond, sur ou autour d'une espèce de grande toile (ou nappe) posée à même le sol.

Mise à part la curieuse « impression » ressentie par le témoin devant ces curieux noctambules, rien ne semblait prouver leur origine « extraterrestre ». Nous en fîmes la remarque à M. B... qui nous interrompit en disant :

« Oui, mais après, j'ai vu l'AUTRE QUI VO-LAIT ! »

Pas du tout tranquille, le témoin s'éloignait donc des lieux à une allure proche du pas de course. Il venait à peine de parcourir une centaine de mètres, quand tout à coup, il vit surgir au ras des arbres un « Martien Volant ». L'être filait vite et il lui passa pratiquement juste au dessus de la tête. Il avait le corps allongé à l'horizontale et la tête redressée vers l'avant (« Droit devant lui, comme pour voir où il allait »). Les jambes étaient allongées et jointes.

ARCHIVES 1952

(Suite de LDLN n° 125)

15 JUIN 1952 (Document Graziana) CHOLET (49)

Trente personnes, vers 21:00, ont observé les évolutions d'un disque blanc, extrêmement brillant, se déplaçant au-dessus des nuages.

16 JUIN 1952 (GESAG (Het Volk de Gand 18 juin) VERSAILLES (78)

Deux personnes d'Herment ont observé à 17:00 un disque blanc se déplaçant plus vite qu'un avion à réaction.

16 JUIN 1952 (Document Graziana) SAINT-NAZAIRE (44)

Vers 18:40, plusieurs personnes ont observé un mystérieux objet, brillant comme de l'or, apparaissant sous la forme d'un disque du diamètre d'une pièce de 5 F, qui disparut rapidement vers l'E.

21 JUIN 1952 (Document Graziana) LA ROCHE-SUR-YON (85)

De nombreuses personnes ont aperçu un globe lumineux, le soir, diffusant une lumière éclatante.

21 JUIN 1952 (Sud-Ouest 23 juin) AUCH (32)

M. Lefèvre, inspecteur de police et 3 enfants, ont aperçu entre 11:10 et 11:20, un objet de forme sphérique qui avait pris tout d'abord des lueurs roses. Il se situait au NE d'Auch, au-dessus de Montestruc. Ils l'observèrent faire ses va-et-vient durant une vingtaine de minutes, puis l'objet se rapprocha d'Auch, et prit la direction de Toulouse, la couleur rose passant à une teinte métallique.

25 JUIN 1952 (Nouvelle République 26 juin) VIC-SUR-CERE (15)

De nombreuses personnes ont observé un engin en forme de cigare se déplaçant du NO au SE, laissant une mince traînée blanche.

28 JUIN 1952 (Document Graziana) GRANVILLE (50)

De nombreux témoins ont observé, vers 23:00, un disque lumineux durant l'orage.

● ● ●

Les bras n'étaient pas visibles mais l'être avait dans le dos comme deux ailes immobiles semblables à des bras écartés (en ce qui concerne leur taille). L'être passa à vive allure et en silence, c'est tout juste si le témoin perçut un léger sifflement d'air froissé.

« Et le plus drôle, conclut M. B..., c'est que ce « Martien Volant », je dis « Martien » mais je ne sais pas s'il venait de la planète Mars, donc ce « Martien Volant », et bien, il piquait droit sur l'endroit où j'avais vu les autres. C'est ce qui me fait dire qu'ils devaient tous avoir une sorte de rendez-vous. Mais hein ! Je n'ai pas cherché à en savoir plus... Je n'ai pas demandé mon reste ».

Quelques jours plus tard, le témoin eut l'occasion de repasser sur les lieux en plein jour. Il ne remarqua rien d'anormal, ni traces suspectes (feu par exemple), ni « objet » oublié. Souvent, il emprunta le même chemin mais il n'y revit jamais plus rien.

(A Suivre)

30 JUIN 1952 (Sud-Ouest 1^{er} juillet) TARBES (65)

Vers 11:00 plusieurs personnes ont aperçu un objet en forme de cigare venant du S et se dirigeant vers l'E.

JUIN - sans date - (GESAG) (Le Soir de Bruxelles 24 juin) CALAIS (62)

De nombreux témoins ont observé un globe rouge passant sur la ville, se déplaçant très vite en laissant une traînée lumineuse.

8 JUILLET 1952 (GESAG) (Libre Belgique 9 juillet) LILLE (59)

Vers 4:00, on avisait de Paris le service météo de Lille-Lesquin qu'on venait d'apercevoir une SV se dirigeant vers Lille, laissant derrière une double traînée lumineuse. Les fonctionnaires de service sortirent aussitôt pour apercevoir cette double traînée se dirigeant vers la Belgique.

13 JUILLET (Document Graziana) OUKAIMEDEN (Maroc) 35 km de Marrakech.

Un groupe de sportifs aperçurent un objet ayant la forme d'une boule blanche de la grosseur d'une pleine lune, venant du NE au SO. Bientôt il se partagea en trois tronçons ressemblant à trois wagons lumineux attachés à la même rame. Il disparut derrière un sommet. A 25 km à l'O, sur la route de Marrakech-Taroudant par le Tizint'es, à l'auberge du sanglier qui fume, près du village d'Asni 40 personnes parmi lesquelles le chef de région et le consul du Portugal, virent à la même heure un objet correspondant à la même description. Le même jour, à Casablanca, 3 aviateurs ont vu à l'auberge de Skirat, petite plage près de Rabat, une fusée avec masse verdâtre, et un prolongement ressemblant à une tuyère d'avion, où de temps en temps jaillissaient des éclats lumineux, comme des étincelles. A la même heure à Casablanca un couple apercevait un engin lumineux ayant la forme d'un cigare.

18 JUILLET 1952 (La Montagne 24 juillet) MARTRES-DE-VEYRES (63)

M. André Frégnale, géologue à Clermont-Ferrand, aperçoit à 18:00 près de Besse au lac Chauvet une SV. Il m'a semblé voir la partie circulaire, qui entame un renflement, tourner. Autour de la partie circulaire apparaît un cercle brillant. Il a eu le réflexe de prendre 4 clichés de la SV qui resta 1 mn visible.

18 JUILLET 1952 (Nouvelle République 25 juillet) SAINT-LOUP (70), BRON (69), LE PUY (43) et MARTRES

Observation précédente, de nombreux témoins aperçoivent un disque.

WASHINGTON (Sud-Ouest du 23 juillet 1952)

De nombreux radars enregistrent le passage de plusieurs engins mystérieux. On déclare à l'Armée de l'Air que le nombre de rapports reçus sur les SV est plus grand en ce moment qu'il ne l'a jamais été : plus de 100 rapports par mois.

22 JUILLET 1952 (La Montagne 24 juillet) LE PUY (43)

M. Raffier a vu un objet, qui avait la forme d'un fuseau, virevolter pour prendre l'apparence d'un disque gris perle sur lequel jouaient des reflets. Il y a d'autres témoins.

A travers le Courrier

par F. LAGARDE

Parmi les lettres du volumineux courrier que nous recevons, on constate çà et là, rarement il est vrai, une certaine impatience dans l'attente d'une réponse que nous nous posons tous sur la nature du phénomène qui sollicite notre curiosité. Cela se traduit par une lassitude, voire un désenchantement : « C'est toujours la même chose ! ça n'avance pas !... »

Je pense que ces lecteurs n'ont pas pris la mesure exacte de la difficulté de la recherche, livrés à nous-mêmes, en cette matière totalement nouvelle, où tout est à créer, où tout est à inventer, pour cerner le phénomène. Des dizaines de milliers de chercheurs dans le monde sont penchés sur le problème, et si la solution avait été facile il y a longtemps que nous saurions à quoi nous en tenir.

En réalité, nous vivons des heures exaltantes, et des revues comme LDLN sont à la pointe de cette recherche. C'est grâce au petit effort de chaque jour de tous les groupes qui les composent que progresse la solution. Au lieu de se désespérer et de se lamenter c'est notre action toute entière qu'il faut envisager, et ceux là devraient plutôt songer à œuvrer dans une des activités qui leur sont offertes.

Prenons FIDUFO par exemple qui demande un concours important d'activité. Peut-être que si nous étions en Amérique notre groupement obtiendrait de ci ou de là des subventions qui lui permettraient d'engager une équipe appointée pour avancer plus vite dans la codification, et le traitement électronique de l'information... peut-être aussi pourrions-nous payer des équipes chargées de la recherche des informations dans les archives... peut-être aurions-nous de l'argent pour équiper de nombreuses stations chargées de recueillir des données physiques sur le phénomène... peut-être aussi des équipes de scientifiques pourraient être subventionnées pour l'étude des sites d'atterrissage... etc. Quel beau rêve que de pouvoir se faire servir et de se décharger sur des mercenaires des besognes qui sont les nôtres... pourquoi dès lors LDLN ? Qui ne voit pas que c'est l'attrait de la recherche qui, du même coup, nous serait ôté pour le transférer à des fonctionnaires.



forme sphérique brillant d'une vive lueur bleue. Champ visuel limité par les Immeubles.

28 AOUT 1952 (Sud-Ouest, 1^{er} sept.) SORIE (33)

M. Joseph Sœur et deux autres témoins observent un objet lumineux en forme d'obus laissant derrière lui une traînée de flammes se divisant en rayons. Après 30 secondes d'observation, a brutalement disparu.

21 AOUT 1952 (Sud-Ouest, 2 sept.) CREON (33)

Le même soir qu'à Sorie (près de Targon) Mmes Ronna et leur neveu, M. Mathieu, ont aperçu, vers 21:30, une boule de feu, couleur vert électrique, se déplaçant d'O en E, parallèlement à la ligne d'horizon, laissant derrière elle une traînée d'étincelles. La boule était presque aussi grosse que la lune.

24 JUILLET 1952 (Nouvelle République 25 juillet) Finlande

Des SV ont été signalées au-dessus de 6 localités se dirigeant vers E et NO.

24 JUILLET 1952 (Nouvelle République 26 juillet) ARNHEM (Hollande)

De très nombreuses SV en formation en V auraient été visibles plusieurs minutes. Elles ont été décrites comme ayant un noyau sombre de la grandeur d'une balle de tennis, entouré d'un anneau brillant et venaient du N.

Les 27 et 29 JUILLET nombreuses observations aux U.S.A. : chasses de l'aviation.

30 JUILLET 1952 (Nouvelle République 31 juillet) SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (03)

SV observée par deux habitants sur une trajectoire E-O : MM. Lacarin, cordonnier et Pesle, apprenti. Ø à l'œil nu : 60 cm.

31 JUILLET 1952 (Nouvelle République 31 juillet) SAINT-MARTIN-DE-RE (17)

4 personnes affirment avoir vu une SV allant en direction du S.

6 AOUT 1952 (La Montagne) DOMPIERRE-SUR-BESSE (03)

M. Claude Bardot voit une grosse boule phosphorescente qui se déplace.

6 AOUT 1952 (La Montagne) BIOZAT (03)

M. Ducher voit un objet blanc qui, se déplaçant à grande vitesse, marque deux temps d'arrêt, décrit de petits cercles, et disparaît vers le N.

9 AOUT 1952 (Sud-Ouest 9 août) LA ROCHE-SUR-YON (85)

Une partie de la population a aperçu, longeant le littoral, une lueur blanche.

12 AOUT 1952 (GESAG) (Le Soir de Bruxelles, 14 août) TOULOUSE (31)

Un disque blanchâtre s'est immobilisé une douzaine de minutes au-dessus de la ville au cours de l'après-midi. Deux autres engins semblables sont venus le rejoindre et les trois disques ont disparu dans la même direction à une vitesse vertigineuse. Une douzaine de témoins déclarés.

12 AOUT 1952 (La Montagne, 13 août) LA MACHINE (58)

Dix ouvriers des houillères ont aperçu un disque blanc filant à allure vertigineuse d'O en E.

6 AOUT 1952

La plus forte concentration d'objets non identifiés jamais vue dans le ciel a été observée aux U.S.A. et enregistrée par les écrans radar. Chasse infructueuse par les avions.

14 AOUT 1952 (Sud-Ouest, 14 août) BLA-GNAC (31)

Plusieurs habitants ont observé trois sphères blanchâtres, d'abord immobiles et qui disparaissent ensuite vers l'E à une impressionnante vitesse.

17 AOUT 1952 (Nouvelle République, 19 août) CAZAUX (33)

Vers 21:30, M. Lafitte, gendarme de l'Air, et sa famille ont observé un objet incliné de 30° sur l'horizontale rappelant une torpille sans aile, aspect du néon, avec une traînée lumineuse vers la queue. Après une observation de 10 à 15 secondes il a brusquement disparu.

25 AOUT 1952 (Nouvelle République, 29 août) HAGETMAU (40)

Vers 21:00 plusieurs habitants observent une

Note de lecture

Heureusement que nous sommes en France, pays de liberté et d'indépendance, et la recherche libre ne peut que gagner en ingéniosité et en dévouement, pour la petite poignée que nous représentons à nous intéresser au phénomène. Mais cette liberté, mère de tous les génies, n'est pas gratuite, et doit se payer par un effort constant dans un travail collectif, parfois obscur sans doute, mais indispensable dans tous les domaines. Si la recherche n'avance pas plus vite c'est en réalité chacun de nous qui est responsable, il ne faut chercher ailleurs une vague carence dont nous portons tous le poids. Il est bien sûr plus agréable de s'intéresser à la partie qui se joue en restant sur la touche, mais ce sont les autres qui gagnent la partie alors, et non nous.

LDLN est suffisamment structurée pour offrir à chacun une tâche à la mesure de son temps libre et de ses capacités. Encore faut-il vouloir œuvrer. Je sais, la tâche est monotone, elle l'est pour chacun de nous. Croyez-vous qu'il n'est pas lassant parfois de lire tout le courrier reçu, d'y répondre, de le classer, de sortir chaque mois notre revue d'information... ? Quand le carrier d'antan débitait les pierres qui devaient servir à édifier les cathédrales, il avait certes un travail monotone : des pierres, toujours des pierres, rien que des pierres ! Sans lui cependant aucune de ces œuvres splendides n'aurait élané ses flèches vers le ciel. C'est en participant de cœur et d'esprit à l'œuvre commune que la tâche ingrate s'annoblit et de monotone devient passionnante. Les résultats des efforts dans tous les domaines sont déjà considérables. Dans les tâtonnements qui sont le lot universel de tous les chercheurs, des lueurs apparaissent, on entrevoit des orientations nouvelles, des travaux avancent, des espoirs sont au bout. Le succès d'une entreprise réside dans la continuité, dans l'effort, il faut persévérer, on a besoin du concours de tous pour poursuivre cette marche en avant.

Dans une société qui se dégrade rapidement, où les valeurs morales ont de plus en plus de peine à percer, où les hommes sont broyés par une économie de consommation arrivant à son paroxysme, aux lendemains angoissants qui inquiètent tous les responsables où qu'ils soient : dégradation de la famille, pollution, gaspillage énergétique, etc. LDLN offre un refuge, une oasis de fraîcheur où règne l'esprit collectif le plus pur pour la participation bénévole à une œuvre commune, pour la recherche du phénomène le plus important de notre XX^e siècle.

Cela aussi est une retombée de nos travaux, et il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir. Que d'amitiés durables se nouent, que d'enthousiasmes s'épanouissent dans un monde devenu agressif. Qui peut nier cet esprit qui souffle, cet idéal qui anime tous les collaborateurs de LDLN ?

En vérité, cela aussi est une chose qui bouge, quelque chose qui avance. C'est cela aussi, en plus, qu'il faut savoir considérer, et sentir. C'est cela qu'offre aussi la recherche. Il faut être bien blasé pour ne pas s'en apercevoir. Si LDLN n'existait pas il faudrait l'inventer.

J'ai trouvé un petit livre d'Astronomie qui, à mon avis, correspond exactement à ce dont les lecteurs de LDLN ont besoin et qu'ils me réclament parfois.

Dans une première partie on nous explique clairement la nature des objets que l'on voit dans le ciel et la façon de les observer.

La deuxième partie est un atlas des constellations précis et clair, conforme aux normes internationales, malgré la simplification. Chaque constellation est accompagnée d'un commentaire sur les objets et étoiles qu'elle contient : plus de 500 articles (une mine).

J'ai noté avec plaisir la présence d'un glossaire, d'une liste avec la position de 218 étoiles, un tableau de position des planètes pour les années à venir. Mais les cartes sont les meilleures que je connaisse pour un ouvrage de vulgarisation faciles à lire à la lumière d'une petite lampe devant le ciel.

Ce petit livre, qui est un manuel appelé à être manipulé, est doté d'une forte couverture et d'un brochage solide.

Son nom : **CONSTELLATIONS** — *Atlas illustré*. Chez GRUND. Collection « Approches de la nature ».

Précisons que ce livre est une traduction du tchèque. On ne peut lui faire qu'un reproche minime : la traduction n'a pas été revue par un astronome français, ce qui aurait évité quelques maladroites dans les termes techniques.

Mais un gros point : le prix ! J'ai payé mon exemplaire moins de 8 F soit 4 à 6 fois moins que certains ouvrages équivalents !

L'amateur d'Astronomie, et aussi tous ceux qui surveillent et aiment le ciel, trouveront dans ce petit chef-d'œuvre de vulgarisation un outil indispensable. Et combien de confusions seront évitées par les chercheurs de MOC.

RESUFO

**MINI-SONDAGE D'OPINION
DANS UNE CLASSE DE PREMIERE
PREPARANT LE BAC ELECTRONIQUE
par M. LARCHEVEQUE**

Croyez-vous aux OVNI's ?

Oui 70 % Non 30 %

Croyez-vous aux extra-terrestres ? ?

Oui 50 % Non 50 %

Pensez-vous que les OVNI's viennent d'un autre système planétaire ?

Oui 33 % Non 33 % Sans opinion 33 %

Les OVNI's peuvent-ils venir d'un temps futur par contraction du temps ?

Oui 10 % Quelquefois 50 % Non 40 %

Les OVNI's sont-ils des phénomènes naturels ?

Oui 10 % Quelquefois 50 % Non 40 %

Les OVNI's sont-ils des phénomènes scientifiques non expliqués (en partie) ?

Oui 100 %

Les OVNI's sont-ils des engins terrestres secrets ?

Oui 5 % Non 95 %

Avez-vous lu des livres sur les OVNI's ?

Oui 50 % Non 50 %

NOS LIVRES SELECTIONNES

VIENT DE PARAÎTRE : « MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES »

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Extrait de la Table des matières :

Avertissement — Préface (J. Vallée).

Première partie : « Les données du problème » : Avant-propos (F. Lagarde) — Des lumières dans la nuit — Objets volants non identifiés — Traces et effets des MOC — Les Humanoïdes — Méprises et mystifications — Mythes et réalités.

Deuxième partie : « Recherches et hypothèses » : Le principe de banalité (Aimé Michel) — Intérêt d'une recherche (F. Lagarde) — Présence physique des MOC : détection et étude instrumentale des phénomènes (R. Ollier). Note sur les détecteurs magnétiques à aiguille (M. Monnerie) — Fichier informatique de documentation sur les UFO (J.-Cl. Vauzelle) — Le réseau de surveillance photographique du ciel « Résufo » (M. Monnerie) — Quelques hypothèses (F. Lagarde) — Le rapport Condon... ou un peu d'histoire (J.-F. Delpech-Laborie) — Conclusion (F. Lagarde).

Annexes : Le caractère de l'information (F. Lagarde) — La revue « Lumières dans la Nuit » (R. Veillith) — Cercles — L'enquêteur — Analyse sur les sites d'atterrissages — Les radio-amateurs — Bibliographie.

Le volume : format 15,5 x 24 cm, 318 pages dont 32 pages d'illustrations sous couverture en couleurs.

Pour les lecteurs de LDLN, est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F (franco).

Veillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique, 75015 PARIS, en joignant un chèque postal ou bancaire.

Disponible également en librairie, ou à la Librairie des Archers de Lyon (adresse et C.C.P. ci-dessous à gauche) à 35 F pris sur place, et 38 F par poste).

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

- 1/ **SOUCOUPES VOLANTES**, vingt ans d'enquêtes, par Charles GARREAU. Franco : 23 F.
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES**, par J. VALLÉE Franco : 32 F. (Un gros volume qui comporte en appendice et in extenso le très important document « Un siècle d'atterrissages », publié par LDLN durant deux années).
- 3/ **LE DOSSIER DES CIVILISATIONS EXTRA-TERRESTRES**, par F. BIRAUD et J.-C. RIBES. Franco : 27 F.

NOUVEAUTES

- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.s**, par Henry DURRANT. Franco : 28 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent, du même auteur « Le Livre Noir des Soucoupes Volantes »).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 22,50 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

CARTE DU CIEL MOBILE "SR"

Réglable sur toutes les longitudes et latitudes de France et de l'ensemble du globe terrestre, entre 40° et 70° Nord (Allemagne, Angleterre, Italie, URSS, Etats-Unis, Japon du Nord, Canada, etc...) quels que soient le mois, le jour, l'heure et le lieu précis de l'observation céleste, la Carte Mobile SR vous donne instantanément la représentation fidèle et expliquée de l'image du ciel étoilé et vous permet d'identifier immédiatement les 62 constellations et les étoiles défilant tour à tour.

Format 30 x 30 cm. Poids : 250 gr.

Franco : 31 F.

Carte Planétaire "SP"

Elle ne remplace pas la Carte du Ciel étoilé, mais la complète utilement. Elle permet de représenter l'ensemble de la sphère céleste parcourue par les astres planétaires, et de reproduire l'image du ciel AVEC TOUTES LES PLANETES (ainsi que le Soleil et la Lune), tel que nous le voyons à tous moments et en tous lieux.

Format 30 x 30 x 1 cm. Poids : 300 gr.

Franco : 31 F.

Les commandes doivent être adressées à la LIBRAIRIE DES ARCHERS « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention), 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1973